

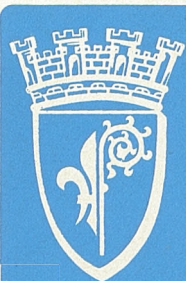


bulletin municipal
SAINT-CLOUD

n°149
février 1978



l'orchestre jean-françois paillard
en l'église stella matutina



association
des commerçants
et artisans de
S.t. CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants

membres de l'association

Ils se sont groupés

pour mieux vous servir

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, boulevard de la République

Tél. : 602 53.15

LES GRANDES MARQUES

LES MEILLEURS PRIX

service retouche

Monsieur,

Souhaitant vous être agréable, nous avons créé un « service retouche » pour adapter, modifier ou retoucher tout vêtement (cuir excepté) qu'il provienne ou non de notre magasin

Madame,

Bien que ne vendant pas de vêtements féminins, si vous avez une jupe, veste, manteau... qui nécessite un ajustement, notre service retouche est à votre disposition

L'Imprimerie Monnier

13, avenue Foch à Saint-Cloud

est transférée

21, rue de Villeneuve, 40, avenue Maréchal Joffre

92380 Garches

Immeuble «Les Maréchaux» en face de la gare

Tél. : 701.03.63

si vous pensiez
à venir nous consulter
dès que vous avez un problème,
la vie vous semblerait
beaucoup plus facile.

 **CREDIT LYONNAIS**

SAINT-CLOUD

2 AGENCES A VOTRE SERVICE

CD-506 - 8, rue Dailly - Tél. 602 04.17

SB-511 - 98, rue de la République - Tél. 602 66.22



LUTHFI BECKER

**Facteur d'Instruments
de Musique Ancienne**

VIOLES de GAMBE, LUTHS,
GUITARES BAROQUES...

**TOUTES RESTAURATIONS SUR VIOLONS,
VIOLONCELLES ET CONTREBASSES
FOURNITURES DE CORDES
ET ACCESSOIRES**

42, rue Gounod

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 68.76

Fermé le lundi

Philips

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité de notre
accueil*

*Pour notre sens des
responsabilités*

Jean LECLERC

42, bd de la République

Tél. 602 66.55

SAINT-CLOUD



nous avons choisi

Philips

*Pour ses techniques
de pointe*

*Pour l'étendue de
sa gamme*

*Pour la qualité de
son assistance*

*Parce que c'est
la 1^{re} marque*

Philips

Vous connaissez



Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
REVETEMENTS DE SOL
GRAND CHOIX DE MOQUETTES
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch
Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs



Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel
P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD
☎ 602 48.71

QUINCAILLERIE DE MONTRETOUT

COULEURS - MENAGE - PARFUMERIE - CADEAUX

Société LEGRAND-DESPREZ

49, bd de la République, SAINT-CLOUD - 602 44.16

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

UTILISEZ LE BUSPHONE : 602 84.84

Associations, Commerçants, Particuliers,
des jetons de 2 F sont à votre disposition
en grande quantité,
au Centre de Coordination
(garage municipal, 2, rue E.-Tissot)
en petite quantité,
à la gare routière du Pont de Saint-Cloud

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

J. LEROUX

Vitres - Moquettes - Entretien de locaux et bureaux
Remise en état des appartements neufs

12 bis, rue de Garches, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 86.93

PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE
MAÇONNERIE - CARRELAGE - CUISINE
installations, transformations, dépannages

Raymond RUIN, Artisan

43, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 37.17

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37


Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

R. CHLISTEUR

101, avenue Foch - 771 87.22

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.


**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking


**Banque
Populaire**

A SAINT-CLOUD :

82, boulevard de la République

Tél. 602 67.69

65.19

SOMMAIRE

LE PROPOS DU MAIRE	5
LA VIE MUNICIPALE	6 à 10
— Comités de quartier	
— Commissions Extra-Municipales	
DEUXIEME PLAN D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS 1978-1983	11
LE CENTRE CULTUREL DE LA RUE DU MONT-VALERIEN	12 à 14
URBANISME	15
— Rénovation du quartier du Centre : modification du phasage	
TRANSPORTS	16
MANIFESTATIONS COMMUNALES	17 à 20
— Dépôt de gerbes et cérémonie œcuménique pour le 11 novembre	
— Une nouvelle salle de judo pour les Clodoaldiens	
— La Ville de Saint-Cloud fête Noël	
SPORT	21 à 24
— Des parents organisent une coupe de football pour leurs enfants	
— « Fête du sport » à Saint-Cloud	
VIE CULTURELLE	25 à 30
— Jumelage : le Chœur de Bad Godesberg particulièrement apprécié	
— Les Concerts Scolaires : une expérience à renouveler	
— Les activités de l'Ecole de Musique	
VIE DES ASSOCIATIONS	31 et 32
INFORMATIONS PRATIQUES	33 à 35
— Sociales, Générales	
CONSEIL MUNICIPAL	36 à 40
— Séances du 3 novembre et du 15 décembre	
ETAT-CIVIL	41
Photographies : Bruno Rufi, pages 9, 17, 18, 19, 20, 25, 26, 28, 34	
Manuel Moreira, pages 7, 18	
Jacques Postel, page 17	
Lomprez, pages 12, 14	

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de Vente du Bulletin		Avec Envoi Postal (*)
-- Au Numéro	2 F	4 F
— Abonnement Annuel (5 N°)	10 F	20 F

(*) Frais d'expédition : 1,85 F le Numéro - Tarif P.T.T. septembre 1977

Paiement par Chèque Bancaire libellé au nom de M. le Receveur Principal de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

LA PUBLICITE EST EXCLUSIVEMENT REÇUE A LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD au 602 70.40 Poste 37

Directeur Gérant : Jean-Pierre FOURCADE

Imprimerie GELBARD - Paris



LE PROPOS DU MAIRE

Votre Conseil Municipal a adopté le 15 décembre dernier le deuxième Plan d'Equipements Collectifs qui va couvrir la période 1977-1983.

Pour concilier une bonne programmation des travaux et une gestion rigoureuse des ressources municipales, nous utilisons en effet la technique du plan pluri-annuel qui permet de bien organiser notre développement.

Le premier Plan d'Equipement (1973-1977) ayant été essentiellement consacré à l'équipement scolaire et aux travaux de voirie, le deuxième sera plus nettement orienté vers l'équipement culturel et l'équipement sanitaire et social qui représenteront 26,75 % des dépenses. Mais nous continuerons un effort opiniâtre d'acquisitions foncières pour implanter des équipements collectifs et des logements sociaux, et chaque année des crédits importants seront consacrés aux travaux de voirie et à la création de nouveaux espaces verts.

Vous trouverez dans le présent numéro du Bulletin Municipal les grandes lignes du deuxième Plan d'Equipements Collectifs et notamment un article consacré à la réalisation de l'ensemble culturel de la rue du Mont-Valérien qui en constituera la réalisation la plus importante.

Comme vous pourrez le constater ce deuxième Plan s'étalera sur 6 ans et il sera globalement moins important que le premier, puisque nous avons décidé d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble des services et l'entretien de la Ville. Mais, avec un total de crédits de 51 millions de francs, le deuxième Plan représente un effort important pour faire de Saint-Cloud une ville bien équipée, capable de répondre à tous vos besoins.

Vous constaterez enfin que la charge du remboursement de la dette contractée pour réaliser les travaux neufs augmente rapidement. Nous avons tenu à la faire figurer dans le contenu du Plan de manière à suivre attentivement l'évolution de notre endettement. Bien que deux à trois fois moins important que ce qui peut être constaté dans les Communes voisines, notre endettement ne doit pas progresser plus vite que l'augmentation des recettes fiscales de la Ville. C'est pourquoi la réalisation du deuxième Plan fera davantage appel aux subventions de l'Etat, de la Région et du Département que par le passé.

Saint-Cloud dispose désormais d'un bon instrument de gestion. Nous aurons l'occasion d'en parler plus en détail dans les Comités de Quartier et dans les Commissions Extra-Municipales dont le cycle reprendra après les élections législatives.

J.-P. Fourcade

J.-P. FOURCADE

VIE MUNICIPALE

COMITÉS DE QUARTIER

Comité de quartier N° 5

“ MONTRETOUT ”

ANIME PAR Mme FAUQUENOT

Le Comité de quartier Montretout s'est déroulé le jeudi 13 octobre 1977 dans la Salle Municipale du 36, avenue Foch, sous la responsabilité de Mme FAUQUENOT, déléguée de ce quartier, en présence de M. le Maire et de nombreux Adjointes et Conseillers Municipaux.

Il est proposé, en commençant la séance, de « baptiser » cette nouvelle salle de réunions. Parmi les noms proposés par les élèves d'une classe de 8^e, c'est le nom « Salle Montretout » qui est retenu.

Les nouveaux Clodoaldiens habitant ce quartier qui s'étend maintenant jusqu'au boulevard de la République, sont venus grossir l'assistance habituelle des réunions.

L'ordre du jour portant sur « le recensement des travaux de voirie », quelques aménagements sont suggérés par les participants... Bonne note est prise.

M. GUNY fait un exposé sur le projet d'aménagement de la rue de la Porte-Jaune. Les travaux ne devraient pas débuter avant 1980, aussi paraît-il souhaitable de ne pas attendre cette date pour faire quelques travaux d'entretien... On parle de cet aménagement depuis 1910 précise un participant.

Les riverains dont les terrains sont « réservés » pour un agrandissement éventuel du cimetière s'inquiètent de l'état d'avancement du cimetière intercommunal des

Ulis. Tous apaisements leur sont apportés, avec l'assurance que dès que les retards administratifs dus à la création de cette nouvelle commune seront réglés, leur réserve sera levée.

D'autres problèmes sont évoqués, tels :

- le Centre Commercial Foch-République,
- le fonctionnement de la halte-garderie et du jardin d'enfants,
- la longueur des lierres qui gênent les passants. Les propriétaires devraient être mis en demeure de les faire élaguer,
- l'installation de plaques à l'entrée des jardins publics pour en défendre l'accès aux cyclomotoristes et aux chiens,
- la qualité de l'eau qui est très calcaire,
- la circulation sur le pont des 3-Pierrots,
- l'accès au Parc par la passerelle,
- le fait qu'au Collège Santos Dumont, les CAP de cuisine soient mal préparés, faute d'argent,
- le busphone moins pratique quand il faut réserver la veille, etc.

La réunion s'est déroulée dans de bonnes conditions dues, d'une part, à la bonne acoustique de la salle qui vient d'être refaite, et d'autre part au confort apporté par les nouvelles chaises qui remplacent les bancs. □

Comité de quartier N° 4

“ VAL D'OR-TOURNEROCHES ”

ANIME PAR M. LEYMARIE

Le Comité s'est déroulé le jeudi 20 octobre à l'École du Val d'Or.

Après avoir remercié les membres du Conseil Municipal et l'assistance, M. LEYMARIE a énuméré la liste des questions figurant à l'ordre du jour.

- LE CENTRE CULTUREL
- PARKING BEAUSOLEIL
- LE SQUARE MARIE BONAPARTE
- Question diverses :
 - le terrain de l'Avre,
 - demande de déplacement d'arrêt de bus.

LE CENTRE CULTUREL :

Il est difficile de donner des détails sur ce qui n'est encore qu'un projet. Le permis de construire ne doit en effet arriver que dans quelques semaines.

Par ailleurs, chacun s'accorde à dire que la réalisation de cet ensemble culturel correspond réellement à un besoin.

Il se compose de deux salles circulaires (de 135 et 400 personnes) auxquelles s'adjoint un foyer commun et des locaux annexes.

Sur le plan architectural : la salle aura l'avantage grâce à la déclivité, de très peu dépasser le niveau de la rue (environ 6 mètres).

LE PARKING BEAUSOLEIL :

Le projet d'aménagement du parking Beausoleil proposé par le Ministère de l'Équipement ne semble pas requérir tous les suffrages des riverains.

La Municipalité a donc décidé d'attendre, dans le but de réunir un maximum d'informations de la part des habitants de l'immeuble et ne réaliser le projet que lorsqu'il sera pleinement accepté.

LE SQUARE MARIE BONAPARTE :

La rue Traversière allant du Mont-Valérien au square Marie Bonaparte sera piétonne. Toutefois, M. JONKA, Maire-Adjoint, désire que l'accès aux véhicules tels voitures de pompiers, d'éboueurs, soit possible.

D'autres questions ont été abordées :

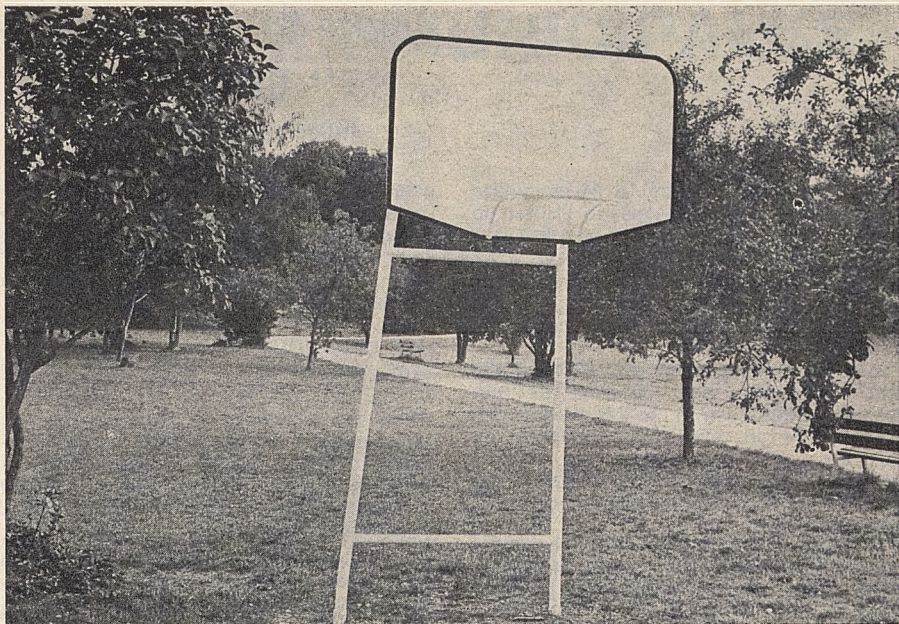
- Le terrain de l'Avre :
 - certains plans inclinés présentent des dangers.
 - des « jeux de prairies » et des bancs seraient nécessaires.

- R.A.T.P. : changement d'emplacement d'arrêt du bus.

L'arrêt marqué par le bus, au bout de la rue du Mont-Valérien, gênent considérablement les commerçants : son recul est demandé.

- Aménagement du carrefour : rue du Camp-Canadien - rue de la Porte-Jaune.

- Demande de sens interdit rue du Pierrier.



Le Terrain de l'Avre fait l'objet de nombreuses animations bien ressenties auprès des enfants et des adultes

Comité de quartier N° 6 " PASTEUR-MAGENTA "

ANIME PAR M. VOIZARD

Le Comité s'est déroulé le jeudi 17 novembre, à l'Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent.

Après avoir remercié l'assistance puis cité les noms des nouveaux venus à la Mairie et à Saint-Cloud (*), le délégué de quartier, M. VOIZARD, a énuméré la liste des préoccupations figurant à l'ordre du jour :

- LA PASSERELLE DU PARC
- L'ELARGISSEMENT DE LA RUE DE LA PORTE-JAUNE
- LES NUISANCES DE L'AUTOROUTE
- Questions diverses :
 - le Marché de Montretout,
 - voirie - circulation.

LA PASSERELLE DU PARC :

La Ville doit se porter acquéreur de la passerelle d'accès au Parc de Saint-Cloud et procéder, dans un premier temps, à une remise en état provisoire.

La reconstruction d'une nouvelle passerelle est prévue pour 1980. La préoccupation principale est le rétablissement de l'entrée au Parc de Saint-Cloud par la grille d'Orléans, qui soit facilement accessible, notamment aux voitures d'enfants, tout en respectant l'esthétique.

Un passage souterrain poserait d'autres problèmes : de sécurité, d'éclairage et surtout de coût. Cette possibilité ne peut donc être retenue.

L'opération de reconstruction est inscrite au deuxième plan quinquennal d'équipement de la Ville.

ELARGISSEMENT

DE LA RUE DE LA PORTE-JAUNE :

L'élargissement de la rue de la Porte-Jaune doit permettre de contourner la Ville et ainsi éviter les encombrements sur le Plateau de Montretout.

L'élargissement doit-il porter sur 24 ou 35 m ? Ce qui a suscité de nombreuses interventions favorables à une emprise plus restreinte. M. JONKA, Maire-Adjoint chargé des travaux signale qu'une même largeur d'un bout à l'autre de la voie n'est pas indispensable.

Il est donc probable que l'élargissement prévue à 24 m à certains endroits, atteigne 35 m à d'autres.

M. VOIZARD précise que ce projet fera de toute façon l'objet d'une enquête d'utilité publique.

LES NUISANCES DE L'AUTOROUTE :

Il s'agit essentiellement d'un problème de bruit. Un mur bordé d'arbres est envisagé (afin de ne pas nuire à l'esthétique), auquel doit s'adjoindre un encorbellement, car c'est le problème du bruit A LA SORTIE DU TUNNEL qu'il faut surtout chercher à résoudre.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Marché de Montretout :

- Les flèches blanches indiquant le sens giratoire du parking en sous-sol sont effacées. Les repeindre s'avère nécessaire si l'on veut éviter encombrements et voitures bloquées.
- La propreté et l'éclairage ont été évoqués, ainsi que la gêne occasionnée par les commerçants « volants » à l'entrée du marché.
- Les personnes résidant à proximité du marché aimeraient savoir aussi :
 - à partir de quelle heure les commerçants peuvent-ils installer leurs étalages. Réponse : 6 heures du matin.
 - qui est chargé du nettoyage ?

M. CHARTIER, membre de la Commission des Marchés, signale que ce problème est actuellement à l'étude.

Voirie :

Aux questions posées concernant la signalisation (sens unique et stationnement) en divers points de la Ville, M. JONKA précise que le Plan Général de Circulation, actuellement à l'étude au Ministère de l'Équipement, doit être mis en place dès le début de l'année 1978.

(*) A la Mairie : M. LAURENT, Secrétaire Général ; M. GROSJEAN, Directeur des Services Techniques.

A Saint-Cloud : M. ORSINI, Commissaire ; Adj.-Chef FLAMENT, Chef des Pompiers.

Comité de quartier N° 2 " CENTRE "

ANIME PAR M. MAROSELLI

Le Comité s'est déroulé le 24 novembre dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Après avoir souligné combien il était heureux d'accueillir cette nombreuse assistance, le délégué de quartier, M. MAROSELLI, a immédiatement donné la parole aux participants.

Plusieurs domaines ont été abordés durant ce Comité mais ce sont les problèmes spécifiques à la rénovation qui préoccupent le plus les habitants du Centre.

Nombre d'entre eux ont posé des questions concernant le déroulement de cette vaste opération.

A cet égard il a été précisé que toutes les personnes touchées par la démolition de la phase I seront relogées au mois de mars.



Un point soulevé fréquemment : la demande de sens unique, rue de l'Eglise

LA VOIE PIETONNE :

Afin d'apaiser les inquiétudes des riverains et des commerçants, M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, précise que la voie piétonne ne sera réalisée que lorsque l'opération de Rénovation du Centre sera **totale** terminée.

LE COMMERCE DANS LE QUARTIER DU CENTRE :

Le problème de la disparition de certaines boutiques a été évoqué. Plusieurs fonds de commerce ont été vendus mais il en reste quelques-uns parmi lesquels la

poissonnerie dont l'acquisition s'avère difficile en raison du prix proposé. L'installation d'un tel commerce — ainsi que celle d'un marché forain — semble pourtant requérir tous les suffrages de la population.

UNE REMARQUE IMPORTANTE :

Un Conseil Juridique se tient à la disposition des locataires ou des propriétaires concernés par les problèmes de la Rénovation Centre-Ville, le troisième samedi de chaque mois de 9 heures à 12 h 30 (Salle des Conseillers de l'Hôtel de Ville). Consultation gratuite.

D'autres questions, ne concernant pas la Rénovation du Centre, ont été posées.

— **Acquisition de lignes téléphoniques pour les personnes âgées :**
M. JONKA, Maire-Adjoint chargé des

Travaux, signale qu'il recevra prochainement le receveur des PTT.

— **Existe-t-il des risques d'incendie dans les Ecoles de Saint-Cloud ?**

Réponse : non.

D'une part en raison de l'existence de la commission de sécurité, mais aussi parce que la construction des Ecoles Clodoaldiennes n'a strictement rien à voir avec celle du C.E.S. Pailleron.

— **Demande de sens unique rue de l'Eglise :**

Cette question (actuellement à l'étude au Ministère de l'Equipement) sera résolue dans le cadre du plan général de signalisation mis en place au début de l'année 1978.

(*) Pour tous rendez-vous, téléphoner au 602 70.40 auprès de M. HALLE ou de Mme BERGERON.

INTERESSANTE RENCONTRE COMMERCANTS-CONSOMMATEURS A LA MAIRIE

C'est le 30 novembre dernier que s'est réuni à la Mairie, en présence de M. J.-P. FOURCADE, le Comité de liaison Commerçants-Consommateurs, animé par M. GUAY, Conseiller Municipal.

Celui-ci remercie les représentants des Associations, membres du Comité, ainsi que M. HUGOT pour son concours en tant que coordinateur de ce Comité.

Il souligne la raison d'être de ce genre de séance, à savoir une « plate-forme d'information » devant permettre d'améliorer le sort quotidien des habitants de Saint-Cloud.

Il passe ensuite à l'ordre du jour :

— **Centre Commercial de Montretout (*)**. — Pour répondre à plusieurs inquiétudes et à de nombreuses questions, M. FOURCADE fit un long exposé de la situation en précisant que l'intervention du Conseil Municipal était commandée par le fait qu'il convenait absolument d'obtenir la création d'un équipement commercial digne de la population.

— **Création d'un Marché forain dans le Centre**. — Après échange de vues, M. FOURCADE estime que la suggestion de M. FRETZ, Président de la Nouvelle Association de Commerçants, est intéressante et demande qu'une étude soit faite par les deux associations de consommateurs.

— **Hygiène dans les magasins d'alimentation**. — Toutes les règles en la matière ne semblent pas être respectées. Une enquête est envisagée par les Associations de Consommateurs.

— **Marché de la Bérengère**. — Ce marché donnant peu satisfaction, M. GUAY rappelle que certaines mesures ont été décidées lors de la dernière Commission des Marchés forains.

— **Congélation du pain et des pâtisseries dans les boulangeries**. — M. COCHARD, boulanger, rappelle qu'aucune législation n'existe en la matière.

— **Ouverture des magasins pendant la période de vacances**. — M. COCHARD accepte de prendre les contacts nécessaires pour que l'ouverture des boulangeries se fasse de façon plus acceptable. Pour les autres commerces, les associations de commerçants vont intervenir auprès de leurs adhérents.

— **Questions diverses**. — Ont été évoquées les questions suivantes : étiquetage, Busphone, nettoyage des rues dans le Centre et fréquence des réunions du Comité.

La séance fut levée à 23 heures.

(*) Voir l'article du B.M. n° 148, pages 9 et 10 : La ZAC « Centre Commercial Foch-République ».

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Animation culturelle et sportive

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 1977

En ouvrant les débats M. BASSINET, Président de la Commission, soumet d'abord à approbation le compte rendu de la précédente séance puis remercie M. Jean DANET pour sa présence à la réunion ainsi que pour toute son action à Saint-Cloud au cours des deux dernières années.

EXPOSE DE Mme BRUNAU SUR L'ENSEMBLE CULTUREL

Mme BRUNAU fait d'abord l'historique de ce projet dont la réalisation s'est imposée notamment après la disparition du cinéma « Le Régent ». Elle évoque à cette occasion les conditions d'obtention du terrain et surtout les sujétions nées de la configuration de celui-ci (un des plus mauvais à Saint-Cloud) et de son emplacement à proximité de la voie ferrée, d'où la nécessité de faire procéder à des expertises en matière de bruits et de vibrations (les spécialistes auraient donné à cet égard tous apaisements). Le projet initial d'une salle polyvalente est progressivement modifié et affiné pour arriver au plan actuel comprenant deux salles utilisables indifféremment pour le théâtre, le cinéma, des auditions ou réunions diverses.

Mme BRUNAU passe ensuite à l'analyse détaillée des plans et des maquettes dont la description est faite dans l'article sur l'Ensemble Culturel pages 12, 13 et 14 : dimensions de la scène, possibilités de parkings, maintien des arbres (un seul disparaîtra), qualité des fauteuils, d'y laisser des pianos... Mme ACKERMANN et M. de PLINVAL demandent qu'il soit prévu une annexe pour y loger les instruments à percussion. Mme DELILLE souhaiterait une cafétéria plus importante (si le besoin en est ressenti, il sera peut-être possible le moment venu d'agrandir le bar actuel en prenant sur la pièce voisine).

Le coût d'objectif de cet ensemble est actuellement fixé à 8 800 000 F.

M. BASSINET évoque ensuite le problème de l'utilisation qui sera faite de cet en-

semble culturel ; déjà l'Ecole de Musique et la Maison des Jeunes (pour son ciné-club) se déclarent intéressés par cet équipement mais il faudra également que d'autres associations y aient recours pour que cette salle municipale soit utilisée le mieux possible.

Le Président de séance remercie alors Mme BRUNAU pour son exposé ainsi que pour le travail accompli par elle au cours des dernières années.

CRITIQUE DE LA SEMAINE CULTURELLE

M. BASSINET se réjouit du succès remporté par le spectacle de marionnettes (1 500 enfants environ le mercredi), grâce en partie au concours des chefs d'établissements scolaires.



Des enfants venus tellement nombreux qu'une seconde séance s'imposa

En revanche, le public a boudé les ballets RUSSILLO (qui avaient pourtant tenu l'affiche de Chaillot pendant un mois). Faut-il imputer cet échec au fait que de nombreux Clodoaldiens avaient déjà assisté au spectacle de Chaillot ?

Divers intervenants insistent à nouveau sur l'importance de la publicité, aussi bien en ce qui concerne le spectacle lui-même que les moyens de transport mis à la disposition du public par la Mairie.

On s'interroge alors sur l'opportunité ou non de modifier la date des fêtes de Saint-Cloud. Divers arguments ont parfois été avancés contre la fin septembre (qui serait notamment trop proche de la rentrée) mais en définitive cette date n'est pas plus mauvaise qu'une autre. N'a-t-on pas doublé, cette année, le nombre de spectateurs par rapport à l'an passé ? De plus, il est important de maintenir la fête à date fixe (en la décalant au besoin d'une semaine) pour créer une habitude. Un débat s'engage alors sur le prix des spectacles proposés : M. Jean DANET n'est pas d'avis de pratiquer des tarifs élevés qui écarteraient une partie importante du public.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

— Mme WORBE invite chaque représentant d'associations à lui faire connaître, dès que possible, la date des manifestations projetées afin d'éviter les chevauchements.

— M. BOIVIN demande si le « FORUM DES ASSOCIATIONS » aura bien lieu en 1978, comme cela avait été prévu. Il propose pour cette réunion la date du 20-21 mai prochain (il est prévu ce même jour une rencontre des chorales à Saint-Cloud mais les organisateurs de cette manifestation ne voient aucun inconvénient à la tenue du forum sous réserve d'une coordination des deux activités).

— M. de PLINVAL évoque la rencontre chorale scolaire de Saint-Cloud et demande que cette manifestation soit organisée en coopération avec les directeurs d'école et la Mairie. Il faudra trouver un local assez grand pour recevoir environ 500 personnes.

DIVERS :

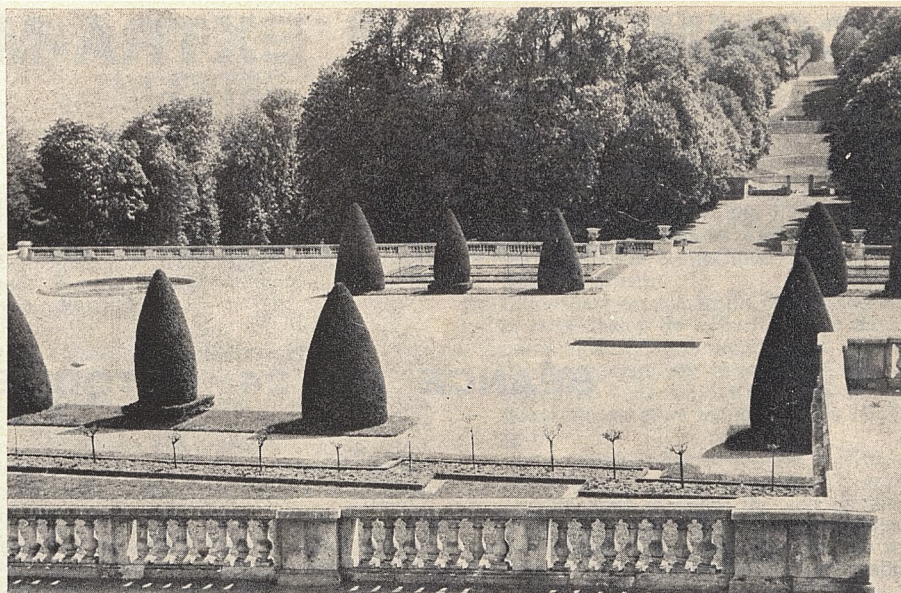
— Mme SCHMITZ invite tous les membres de la Commission (et leur famille) à une visite du Parc de Saint-Cloud le samedi 5 novembre (rendez-vous à 11 h à la grille d'honneur).

— M. BOIVIN propose de rechercher un nom pour l'ex-salle du judo et propose « RAVEL ».

— M. J. DANET signale qu'il a reçu beaucoup d'étrangers sous son chapiteau dans le cadre des fêtes de Saint-Cloud, tous ont été enthousiasmés par la beauté du Parc.

La séance est levée à 23 heures.

Rapporteur :
Mme WORBE
Conseiller Municipal



Le Parc de Saint-Cloud : ancien emplacement du Château



Enseignement

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1977

La Commission Extra-Municipale de l'enseignement s'est réunie le 14 novembre sous la présidence de M. VINSON, Maire-Adjoint, pour étudier à nouveau la restructuration de l'Ecole du Centre ; M. BOESSE, Architecte, avait été invité.

A partir des études faites, il apparaît :

— que la baisse des effectifs dans les Ecoles du Centre est importante ;

— que la population scolaire dans différents immeubles tests de Saint-Cloud est moins importante que les prévisions faites à partir des coefficients utilisés par l'Académie ; ceux-ci pouvant être réduits d'un tiers ;

— que la prévision détaillée année par année de la livraison des logements dans la Rénovation du Centre, montre que l'ap-

port de population scolaire sera très progressif et que même au terme de la Rénovation, les besoins à l'Ecole Pré-Elémentaire n'atteindront pas trois classes ; en élémentaire, ils peuvent atteindre deux classes.

Conclusions de la Commission :

— la construction d'un Groupe Scolaire sur le terrain de la rue Sevin-Vincent devrait être abandonnée, la création d'une Ecole ne pouvant être envisagée pour à peine trois classes ;

— il serait important de disposer dans l'Ecole Elémentaire reconstruite de quelques classes utilisables au besoin par l'Ecole Pré-Elémentaire ;

— M. BOESSE étudiera la construction

d'un nombre maximum de classes sur le terrain actuel, en prévoyant tous les locaux annexes, dont un restaurant pouvant accueillir au total 400 personnes ;

— dans le cas où les locaux prévus au Centre se montreraient insuffisants, on pourrait le moment venu :

- soit déplacer les classes spécialisées ou le GAPP vers une autre école ayant des locaux rendus libres par la baisse générale des effectifs ;
- soit décider une meilleure répartition des secteurs scolaires par des glissements.

Rapporteur :
Mme OLIVIER
Conseiller Municipal

DEUXIÈME PLAN D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS 1978-1983

CHAPITRE DU PLAN				N°	OPERATIONS PROGRAMMEES (par chapitre)
N°	INTITULE	CREDIT AFFECTE EN FRANCS	% DU PLAN		
I	ACQUISITIONS FONCIERES POUR EQUIPEMENTS COLLECTIFS ET CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	6 000 000	11,75	1	Acquisitions foncières pour EQUIPEMENTS COLLECTIFS et construction de LOGEMENTS SOCIAUX
II	EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL	6 250 000	12,25	2 3 4	Construction d'une deuxième CRECHE Participation à la réfection de LELEGARD (2 ^e tranche) Participation à la construction d'un 2 ^e FOYER-LOGEMENTS
III	VOIRIE ET ESPACES VERTS	8 800 000	17,25	5 6 7 8	CHAUSSÉES - TROTTOIRS - PARKINGS Modernisation de l'ECLAIRAGE PUBLIC Création d'un nouvel ACCES AU PARC DE SAINT-CLOUD ESPACES VERTS - PLANTATIONS
IV	EQUIPEMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	6 900 000	13,50	9 10 11 12	Restructuration de l'Ecole Elémentaire du CENTRE Ecole Elémentaire de MONTRETOUT Ecole Pré-élémentaire du VAL D'OR Groupe Scolaire de la Z.A.C. FOUILLEUSE
V	EQUIPEMENT SPORTIF	1 850 000	3,50	13 14	Divers Equipements SPORTIFS Gymnase de la Z.A.C. FOUILLEUSE
VI	EQUIPEMENT CULTUREL	7 300 000	14,50	15 16	ENSEMBLE CULTUREL Aménagement de la BIBLIOTHEQUE
VII	EQUIPEMENTS NATIONAUX ET DEPARTEMENTAUX	400 000	0,75	17	Participation à la création du CIMETIERE des ULIS
VIII	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	13 500 000	26,50	18	Remboursement, en capital, de la DETTE COMMUNALE
	TOTAL	51 000 000	100 %		

LA CONCEPTION D'UN VÉRITABLE CENTRE CULTUREL

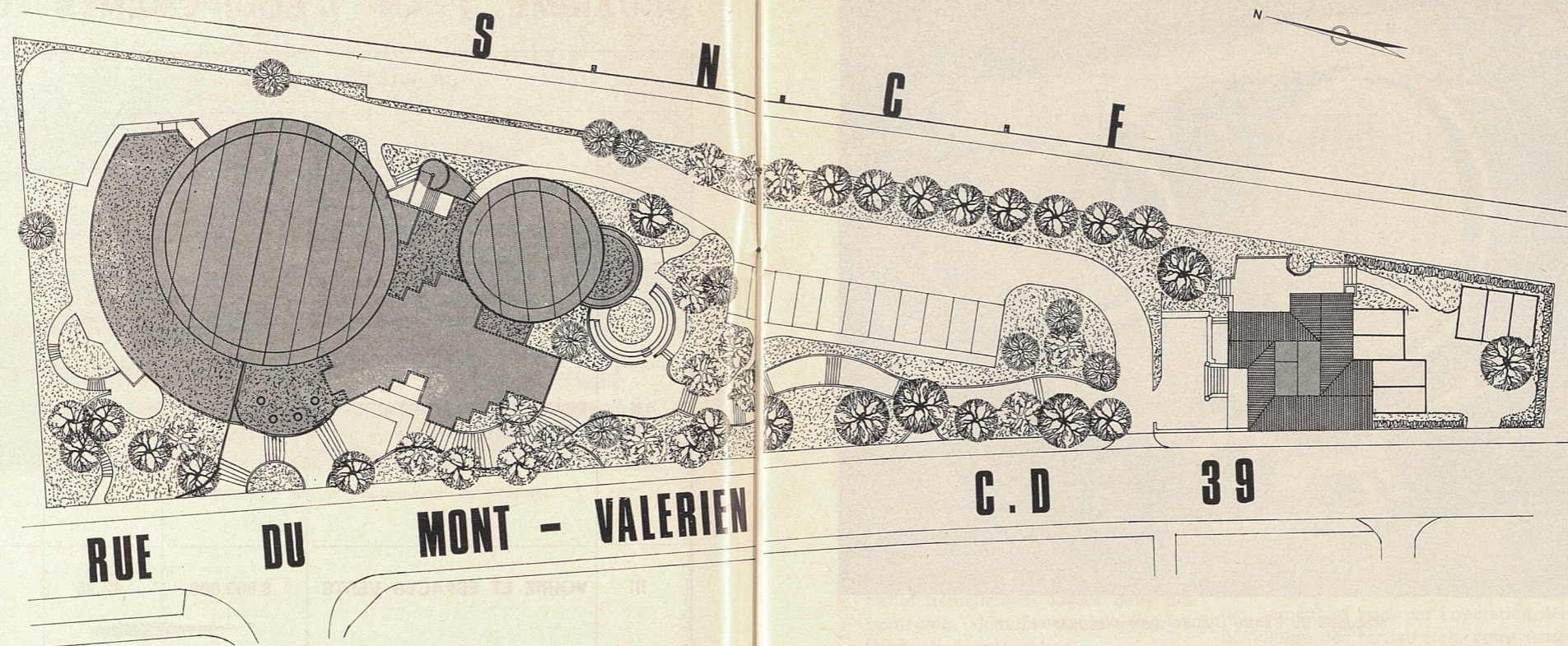
Dès la fin de la guerre, la Salle des Ventes de la place Clemenceau avait disparu ; peu après, le cinéma qui faisait le coin du boulevard de la République et de la rue Coutureau avait été remplacé par un immeuble ; en 1971, la Salle des Fêtes, sommairement aménagée, des années auparavant, dans un ancien gymnase, faisait place à la Maison des Jeunes ; enfin le Régent allait fermer ses portes.

Il était donc apparu évident au Conseil Municipal qu'il fallait prévoir, parmi les équipements collectifs nécessaires à St-Cloud, une salle dans laquelle pourraient être organisés projections, concerts, réunions, conférences, etc.

L'étude de cette salle et le début de son financement furent logiquement inscrits au premier plan quinquennal d'équipement — début de financement seulement car il avait bien fallu tenir compte de priorités absolues dans d'autres domaines (remises en état, extension, reconstruction des écoles, construction d'une crèche, d'une maison de retraite, d'HLM, etc.). C'est le deuxième plan quinquennal élaboré cette année qui assure le complément nécessaire au financement.

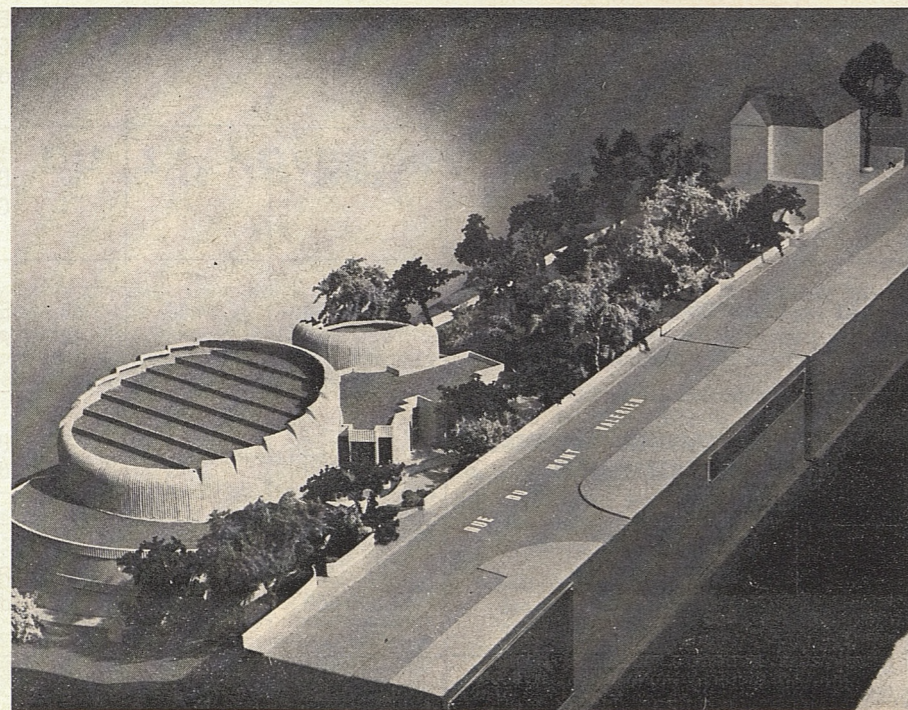
Assez vite, le choix du Conseil s'est fixé sur un terrain qui devait revenir à la Ville, 6 et 8, rue du Mont-Valérien. Il était en effet tentant de grouper des installations municipales telles que la piscine, le musée, l'École de Musique et cette future salle, dans un quartier largement habité, non loin de la gare et assez facilement accessible à l'ensemble des Clodoaldiens.

La première reconnaissance des sols fut entreprise dès mars 1973 et nous convainquit que contrairement à ce qui se passe souvent à Saint-Cloud, il ne s'agissait pas



LE CENTRE CULTUREL

par Mme Félix Brunau



Maquette du Centre Culturel (vue de la rue du Mont-Valérien)

d'un sous-sol trop difficile. Dans le même temps, étaient réalisés les premiers enregistrements des bruits, et des vibrations provoqués par la circulation des voitures rue du Mont-Valérien et celles des trains en contrebas. Il apparaissait que l'isolation par rapport aux bruits extérieurs pourrait être assurée sans difficultés insurmontables et que la réalisation de fondations spéciales pallierait les phénomènes de vibrations engendrés par le passage des convois.

A partir de ces constatations, somme toute satisfaisantes, fut ébauché un programme qui fut discuté à maintes reprises avec les représentants d'associations intéressées, avec d'éminents spécialistes du monde du théâtre et de la musique et avec la toute nouvelle Commission des Affaires Culturelles. Partis

de l'idée d'une salle polyvalente, nous sommes ainsi parvenus à la conception d'un Centre Culturel comprenant deux salles autonomes reliées par une commune cabine de projections et joutées par un petit amphithéâtre de plein air.

UNE IMPLANTATION TRÈS PARTICULIÈRE

Le terrain trapézoïdal de moins de 4 000 m², plus large au nord qu'au sud, nous incita à prévoir l'implantation des constructions dans la partie nord de façon à ménager entre ces dernières et l'École de Musique un espace vert sur lequel s'ouvrirait le hall d'entrée commun aux deux salles de manière à écarter de

la circulation de la rue du Mont-Valérien toute concentration du public. Cette implantation permettait également de conserver les arbres heureusement groupés au sud du terrain, tout en assurant le nombre de parkings réglementaires en mettant en particulier en service le parking municipal situé 11, rue du Mont-Valérien (entrée rue Marie-Bonaparte).

Nous avons bien entendu exploité à notre profit l'un des inconvénients de ce terrain, c'est-à-dire sa pente accentuée vers l'Est, qui nous permet d'avoir une construction basse sur la rue du Mont-Valérien qui se développe naturellement sur 3 niveaux vers la voie ferrée, en dégageant au maximum la vue sur Paris pour les Clodoaldiens habitant en amont.

ACCESSIBLE A TOUS LES SPECTACLES

Le programme retenu par le Conseil Municipal prévoit deux salles principales ainsi que les locaux annexes indispensables à leur bon fonctionnement et le logement d'un gardien. La mise en service simultanée des 2 salles est bien entendu possible, mais il semble qu'elle sera exceptionnelle, c'est pourquoi l'utilisation des circuits de chauffage et d'éclairage, des loges et des réserves, peut être fractionnée de manière à rendre plus souples et moins onéreuses les conditions d'exploitation de l'une ou l'autre des 2 salles.

Afin d'utiliser au mieux le terrain et de faciliter autant que possible la solution des problèmes d'acoustique, l'architecte Jacques DURAND a prévu deux salles rondes, reliées par une cabine de projections simultanées. La plus grande, qui fait environ 450 m² au sol, comporte 300 places en gradins et un balcon de 100 places. La scène, d'une surface de 130 m², est accessible à n'importe quel grand orchestre et peut être utilisée pour des spectacles de chorégraphie ou de théâtre de type T.N.P.

La petite salle de 150 m² ne comporte pas de balcon et peut accueillir environ 130 spectateurs. Elle aura les mêmes caractéristiques que la grande salle. Comme elle, elle sera accessible aux handicapés.

Comme elle, elle sera dotée de loges pour les artistes et de réserves. L'une et l'autre

tre pourront servir de salle de projection de films en 35 mm.

L'accès aux deux salles se fera normalement par un grand hall d'environ 170 m² dans lequel se trouveront un bureau d'accueil, des vestiaires, l'accès aux sanitaires du public et un foyer-bar d'un peu moins de 200 m².

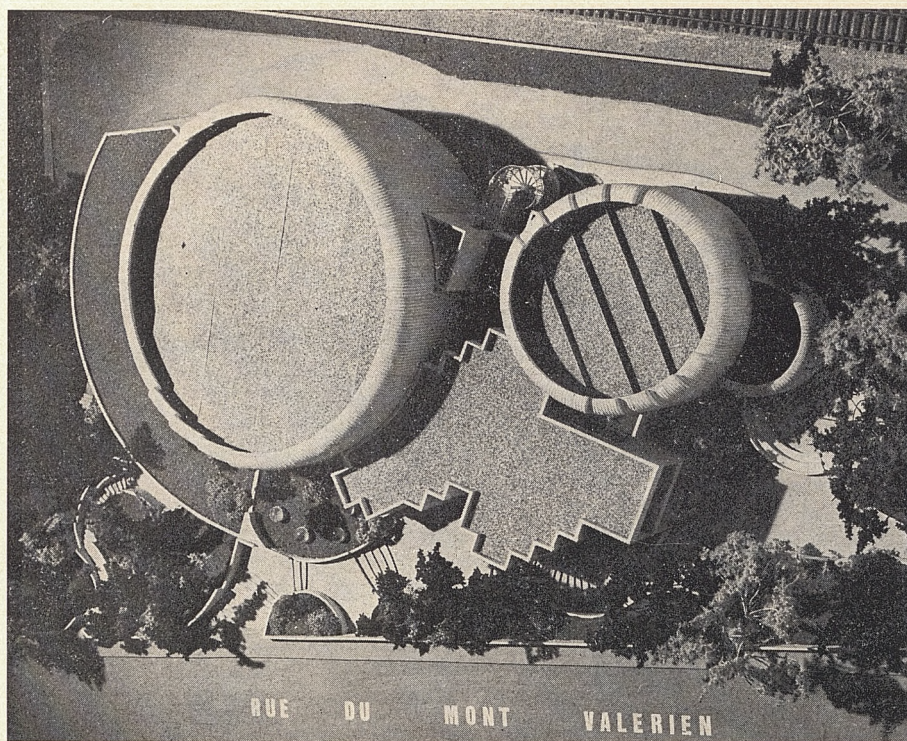
Les loges du côté du chemin de fer, comme le hall et le foyer-bar du côté de la rue du Mont-Valérien contribueront à protéger les 2 salles des bruits extérieurs. Les accès comporteront tous un sas de protection.

Tous les problèmes de fondation, d'acoustique, de chauffage, de ventilation ont été étudiés avec comme objectif la tranquillité des spectateurs et la qualité des spectacles. Les fauteuils seront confortables, avec sièges rabattables et accoudoirs.

Cet ensemble sera conçu de la manière la plus élaborée sur le plan technique (sécurité, éclairage, gradateurs d'intensité, sonorisation ; diffusion musicale, enregistrements, liaisons interphoniques) de la manière la plus sobre sur le plan de la décoration.

Le permis de construire nous a été délivré au mois d'octobre. En tenant compte des délais d'études techniques et d'adjudications, notre planning prévoit le début des travaux pour le 1^{er} septembre prochain et leur achèvement au tout début de 1980.

Il s'agit là d'une grande réalisation qui



Maquette du Centre Culturel (vue plongeante)

modifiera largement la vie culturelle et l'organisation de loisirs à Saint-Cloud, en partie bloquées depuis quelques années par cette absence de salle qui nous a

toujours obligés à recourir à des solutions plus ou moins compliquées et qui a souvent limité les initiatives les plus heureuses.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- *Permis de construire délivrés du 18-10-1977 au 6-12-1977*

Date de l'arrêté du Permis de Construire	Nature des travaux	Adresse du chantier
18-10-1977	Jardin d'hiver	58, avenue Bernard-Palissy
28-10-1977	Ensemble Culturel	6 et 8, rue du Mont-Valérien
7-11-1977	Aménagement d'un pavillon existant et construction d'un garage	90, boulevard de la République
21-11-1977	Aménagement de combles	56, rue Royale
6-12-1977	Aménagement et transformations Magasin et atelier et surélévation partielle de bureaux	11 à 17, rue Henri-Regnault

- *Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public, conformément à la circulaire du Ministre de l'Équipement, en date du 31-12-1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.*

Date de dépôt	Nature des travaux	Adresse du chantier
12-10-1977	Aménagement d'un dispensaire	38 à 40, boulevard de la République
12-10-1977	Aménagement chapelle et salle de réunions	38 à 40, boulevard de la République
13-10-1977	Extension d'un pavillon et construction d'un garage	26, avenue Duval-le-Camus
13-10-1977	Construction d'un escalier reliant deux bâtiments existants et aménagements intérieurs de dépôt et ateliers	24, quai Carnot
17-10-1977	Modificatif concernant la réduction de l'emprise au sol d'un pavillon	153 bis, avenue du Mal-Foch
9-11-1977	Modifications de façade	22, rue Royale
8-11-1977	Agrandissement d'une pièce et sanitaires	98, avenue du Mal-Foch
25-11-1977	Extension d'un pavillon	3 ter, rue Jacoulet
28-11-1977	Construction d'une Animalerie	rue du Camp-Canadien

TRANSPORTS

Les Accidents Corporels de la Circulation à Saint-Cloud en 1976

Dans les numéros 140 de décembre 1975 et 143 de septembre 1976, nous vous avons donné le bilan pour les années 1974 et 1975 « des accidents corporels de la circulation ».

Nous vous donnons par comparaison le bilan établi sur les mêmes bases pour 1976. Ces résultats sont tirés d'un document de la Direction Départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine.

Voies	Nombre d'Accidents			Victimes									Total des Victimes		
				Tués			Blessés graves			Blessés légers					
	1974	1975	1976	1974	1975	1976	1974	1975	1976	1974	1975	1976	1974	1975	1976
Boulevard de la République - av. Général-Leclerc - R.N. 185 ..	46	43	32		1		6	9	6	57	49	37	63	59	43
Quai Carnot - R.N. 187	32	30	17	1	1	1	3	4	5	47	32	15	51	37	21
Rues Dailly, Gounod, Pasteur - R.N. 307 ..	53	42	37	1	1		10	5	7	65	41	38	76	47	45
Rues du Mont-Valérien et du Calvaire - C.D. 39	6	10	13					4		7	9	15	7	13	15
Rues de la Porte-Jaune et du Camp-Canadien - C.D. 180	7	11	8					3		10	10	13	10	13	13
180 A	9	2	3				2			8	2	4	10	2	4
Autres voies	51	49	48			1	8	10	6	66	45	52	74	55	59
Total St-Cloud	204	187	158	2	3	2	29	35	24	260	188	174	291	226	200
Autoroute de Normandie (accidents évacués sur Saint-Cloud)	75	49	69	2	1	12	3	6	6	111	78	117	116	85	135
Total général	279	236	227	4	4	14	32	41	30	371	266	291	407	311	335

L'amélioration de la situation à Saint-Cloud, déjà constatée en 1975, s'est poursuivie, si l'on ne comptabilise pas les sinistres de l'autoroute de Normandie.

Sur celle-ci, les statistiques font apparaître une forte augmentation des victimes. Parmi les 12 tués de cette autoroute, sept l'ont été à la sortie Est du tunnel, deux avant la mise en

service du nouveau tube, cinq après dont quatre de nuit à la suite d'excès de vitesse ou d'ivresse...

A l'intérieur de l'agglomération, le respect de la signalisation et la prudence des conducteurs est, nous le souhaitons, la véritable cause de cette amélioration. A l'approche de l'hiver, nous ne pouvons qu'inviter les usagers à redoubler de vigilance.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Ces cérémonies empreintes de la plus grande dignité furent suivies d'une cérémonie œcuménique

Le vendredi 11 novembre, la Ville de Saint-Cloud célébrait le 59^e Anniversaire de l'Armistice de 1918.

Au Cimetière de l'Avenue Foch, M. FOURCADE a d'abord déposé une gerbe devant le Monument des « Enfants de Saint-Cloud morts pour la France », puis au Carré Militaire.

Le Sénateur-Maire s'est ensuite rendu au Monument Commémoratif des Combats de Montretout et au Monument aux Morts place Charles-de-Gaulle où il a lu le message du Président de la République : « En mémoire de tous ceux et de toutes celles qui ont combattu et souffert ou se sont sacrifiés pour l'honneur et l'indépendance de la France ».

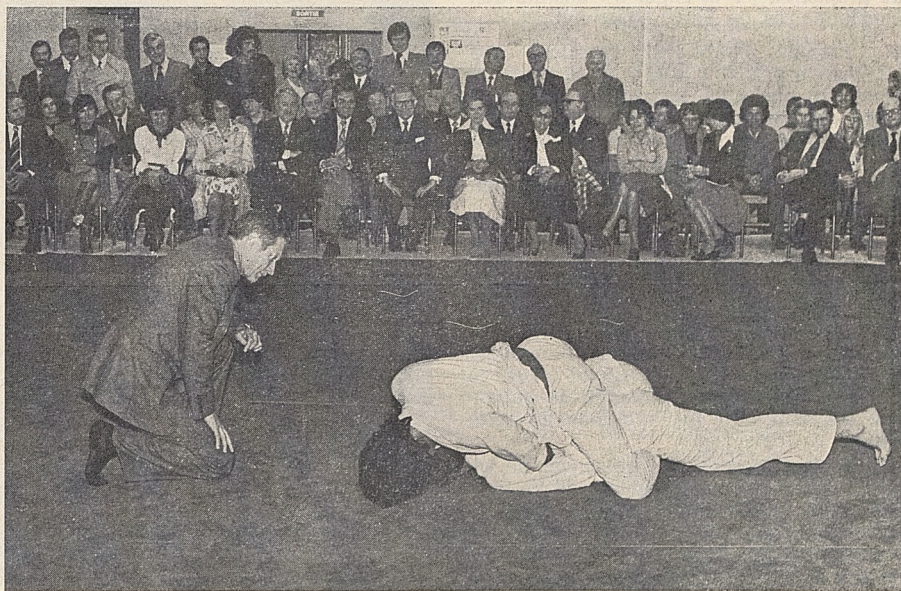
On notait, durant ces cérémonies empreintes de dignité, les présences de M. QUIDEÇON, Secrétaire en chef de la Sous-Préfecture, représentant le Préfet, de nombreux Conseillers Municipaux — dont M. VOIZARD, « Maître de Cérémonie » — M. CHANTREL, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, et M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville. Un repas a ensuite réuni plus de 200 anciens combattants au groupe scolaire de Montretout.

INAUGURATION DE LA SALLE DE JUDO

Le samedi 26 novembre, M. Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire, a inauguré la salle de judo située dans le CES Gounod.

Une démonstration a permis aux spectateurs de juger la qualité des installations de ce local de 180 m² (12 m sur 15), agrémenté d'un épais tapis monté sur ressorts — le tatami.

De nombreuses personnalités ont applaudi cette démonstration parmi lesquelles on remarquait : Mme ARNAUD, Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports, M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports, M. GUILLAUME, Président de l'U.A.S., et M. PATER-NOSTER, Secrétaire Départemental de la Fédération Française de Judo et de disciplines associées.



De nombreuses personnalités étaient venues applaudir cette manifestation

SAINT-CLOUD FETE NOEL

A LA MAIRIE



Lundi 19 décembre, dans le cadre des fêtes de Noël, M. FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint, Mme BARTHELEMY, M. MAROSELLI au nom du Conseil Municipal d'ailleurs largement représenté recevaient dans la salle de spectacle de l'Ecole Allemande les Anciens de la Ville auxquels s'étaient joints une cinquantaine de pensionnaires de la maison de retraite Lelégard et un groupe important du Centre de Rééducation.

Réunion placée sous le signe de la gaieté puisque les Anciens purent applaudir un spectacle de variétés organisé comme chaque année par Mme Laurence GLOREY : chanteuses, clown musicien, perches dressées et en 2^e partie un merveilleux groupe tzigane déchainèrent l'enthousiasme des spectateurs.

M. J. BAUMEL, Député-Maire de Rueil, Président du Conseil Général ainsi que

A L'ÉCOLE ALLEMANDE



M. ANTONAT, citoyen d'honneur de Saint-Cloud, avaient tenu à venir personnellement offrir leurs vœux aux Anciens de la Ville.

De nombreux représentants des différentes associations s'occupant des personnes âgées étaient également présents pour s'associer dans une ambiance chaleureuse à la joie générale.

AU FOYER LOGEMENT DES HEURES CLAIRES

Le samedi 10 décembre le « Lions Club »* remettait, en présence de M. FOURCADE, Sénateur-Maire, de Mme BARTHELEMY, Conseiller Municipal, du Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, de nombreux représentants du B.A.S., et de Mme Andrée BARTHELEMY, Directrice des Heures Claires, un appareil de projection « 8 et super 8 » destiné aux pensionnaires du Foyer-Logement.

M. Francis PLANCHE, Président des « Lions » a pris la parole à cette occasion pour dire que « les actions des quarante Lions du Club sont résolument dirigées vers l'amitié et le désir de servir ». Il ajouta « qu'il était dans la tradition d'offrir à cette époque de l'année un présent à ceux qui nous sont chers ».

A la suite de M. PLANCHE, le Docteur ARNAUD a précisé combien « il était fondamental de s'engager personnellement dans une action à répercussions socio-culturelles ou sociales ». M. FOURCADE a tenu à remercier particulièrement le Club des Lions de Saint-Cloud pour ce présent, « témoignage concret de solidarité qui doit unir les habitants de cette Ville ».

On notait également les présences de M. LAURENT, Secrétaire Général de la Mairie, Mme PLUNDER, Secrétaire Générale Adjointe, et Mme FOURCADE dont la gentillesse dans le cadre des actions sociales qu'elle mène est toujours très appréciée.

L.I.O.N.S. : * Liberty Intelligence Our Nations Safety.



A gauche le Dr ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales et M. F. PLANCHE

Le 19 novembre, lors d'une cérémonie présidée par M. FOURCADE, Sénateur-Maire, entouré de membres du Conseil Municipal, furent remis à de nombreux Clodoaldiens, à des grades divers, les diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail. M. THOMAS, Président de l'Union départementale des Médaillés d'Honneur du Travail était présent. M. le Maire, après avoir félicité les nouveaux promus, leur demanda de se réunir autour d'un sympathique vin d'honneur.

Echelon ARGENT

A titre exceptionnel

M. DELHOM Bernard 3, rue Pasteur

Echelon Argent

Mme ADT Gisèle 12, parc de la Bérençère
M. BAEZA Thomas 20 bis, rue Dailly
M. BOURHIS Marcel 103, rue Tahère
M. BRAULT Michel 6, rue Ferdinand-Chartier
Mme CAILLAUD Jacqueline 3, rue Pasteur
M. DELABY Gérard 6, rue Ferdinand-Chartier
M. DUBOC Gaston 37, rue Royale
M. DUBOIS Henri 66, quai Carnot
M. DUHOUX Léon 14, résidence Beausoleil
M. DUMEZ René 2, résidence Beausoleil
M. DUNAND Georges 78, quai Carnot
M. ELGOSI Jean-Pierre 12, parc de Béarn
Mme FRANÇOIS Armida 6, avenue Bernard-Palissy
M. GAROUX Marcel 2, rue Ernest-Tissot
M. GOLDBERG Jean 32, rue du Calvaire
M. GUERIN Jean 45, quai Carnot
Mme HIERUNDIE Denise 6, avenue de Longchamp
M. LABADIE Robert 4, avenue Caroline
M. LANCIAL Louis 77, rue Sevin-Vincent
M. LAPEYRE Gérard 23, rue du 18-Juin
Mme LEBLANC Jacqueline 33, rue Gounod
M. LEFEBVRE 66, quai Carnot
M. LOISEAU Robert 9, rue de Montretout
Mme MADELAINE Jeanne 2, rue du 18-Juin
Mme MAUBERT Yvonne 12, avenue de Longchamp
M. MAUCOUR Pierre 26, rue du Mont-Valérien
M. de MEERLER André 8, rue de Nogent
M. MOGUEZ Charles 3, avenue de Suresnes
M. MOMAS Claude 21, boulevard Sénard
Mme MONICELLI Paulette 41, boulevard Sénard
M. MOUCHEL Robert 1, sente des Pommiers-Rouges
M. PENCALET Marcel 3, parc de la Bérençère
M. PETON Claude 53, rue de l'Avre
M. RAMONDA Pierre 1, rue de l'Yser
M. RIETZLER Pierre 15, Cottage Picard
M. RIMAUD Maurice 98, rue de la Porte-Jaune
Mme RIPOCHE Jeannine 13, parc de Béarn
Mme SAUVAGE Louise 40, rue du Mont-Valérien
M. SCHRADER Williams 1 ter, rue du Général-Leclerc
M. SIRET Paul 107, rue Sevin-Vincent
M. SOYER René 78, quai Carnot
M. SUCHAIL André 146, rue des Tennerolles
M. THILLARD Jean 15, résidence Beausoleil
M. TIXIER Michel 44, rue Henri-Regnault
M. TONACHELLA Salvatore 40, rue du Mont-Valérien
M. VIDAL Georges 10, rue du Camp-Canadien
Mlle WALTZ Denise 7, rue A.-Coutureau

Echelon GRAND OR

M. GAUNET André 81, rue de Garches
M. ITASSE Gaston 3, place de l'Eglise
M. MEUNIER Georges 98, rue de la Porte-Jaune

Echelon OR

M. ASCHERE Jean 53, rue des Tennerolles
M. BERODY Raymond 23, rue Armengaud
M. BINOCHE Gaston 14, rue de Béarn
M. BLUM Paul 4, allée Florent-Schmitt
M. BOURGEOIS Pierre 30, boulevard de la République
M. FOURTOY Ernest 9, rue du Val-d'Or
M. LEFAYE Roger 11, rue René-Weill
M. ORLUC Gaston 15 bis, rue de Montretout
M. CAQUINEAU Jean 5, parc de la Bérençère
M. Robin Marcel 1, parc de la Bérençère
M. ROUSSEAU Louis 3, parc de la Bérençère
M. ROUZET Serge 14, rue de Béarn



Echelon VERMEIL

M. BANCHEREAU Raymond 48, boulevard Sénard
M. BURIER Guy 2, rue du 18-Juin
M. CHAUDERON Paul 29, avenue Clodoald
M. DANSETTE Charles 4, parc de Béarn
Mme DAVID-LABERNE Simone 17, rue de l'Yser
Mlle GREAU Nelly 19, rue du Calvaire
M. GROUGROU Honoré 25, avenue de Suresnes
Mme HERVIEUX Jeannine 50, rue Tahère
Mme HUET Marcelle 25, résidence Beausoleil
M. JACOMET Pierre 9, rue Albert-1^{er}
Mme LANGLE Marie-Louise 8, rue des Ecoles
M. LEBRAT Camille 4, avenue de Longchamp
Mme LEGRAND Geneviève 5, parc de la Bérençère
M. LETONDAL Raoul 16, parc de Béarn
M. MADON Jean 8, rue Michel-Salles
M. MAINGUET Jacques 98, rue de la Porte-Jaune
M. de MEERLER Louis 5, rue de la Verrerie
M. MISSERA Jean-Baptiste 12, rue de Nogent
M. NORDMANN Roger 11, rue des Gate-Ceps
M. PAPELARD Lucien 91, avenue Foch
M. PARISOT André 6, rue du Bois-de-Boulogne
M. PERRIN Jacques 23, rue Henri-Regnault
M. POULAIN Yves 23, rue du 18-Juin
Mme ROBINET Paulette 35, rue du Mont-Valérien
Mme SMEE Simone 12, résidence Beausoleil
M. SPANNENT Julien 9, rue Albert-1^{er}
M. TATON Yves 8, rue Marbeau
M. TERRIER Pierre 3, boulevard Jules-Peltier
M. THEPENIER Roger 5, rue du Mont-Valérien
M. YVONNEAU Marcel 17, rue de l'Eglise

SEMAINE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE 21 au 27 Novembre 1977

Pour éveiller — ou réveiller — l'intérêt des parents et des éducateurs à la lecture — cet irremplaçable moyen de formation — est née, au début de l'année 1977, dans l'esprit des responsables de la Bibliothèque pour Tous, l'idée de présenter à Saint-Cloud, l'exposition itinérante de l'Association « Lire » (Association pour le développement de la lecture).

Cette exposition devait réunir cette année 480 livres, sélectionnés par 5 spécialistes de la littérature de jeunesse depuis les livres de prélecture jusqu'aux livres pour les 13-14 ans.

La Bibliothèque Municipale et la M.J.C. se sont associées activement à la préparation de cette semaine. La Galerie Lefor-Openo demandait à se joindre à nous pour présenter des dessins originaux d'illustrateurs de livres pour enfants : Danielle BOUR, Georges LEMOINE, Robert CONSTANTIN, Alain GAUTHIER, Alain LE FOLL...

Livres, jeux et cadeaux anglais, sélectionnés par le Children Book Centre du Vésinet et vendus au profit d'une Bibliothèque d'enfants handicapés.

Dès le lundi soir, l'inauguration de cette Semaine a réuni de nombreuses personnalités de Saint-Cloud dans l'Auditorium décoré par environ 150 dessins faits par des enfants sur le thème « Mon livre préféré », et au cours de cette soirée la M.J.C. de Saint-Cloud a présenté un montage audio-visuel sur ses activités.

Le mercredi matin, les Amis des Fleurs de Saint-Cloud ont fait réaliser par des enfants de ravissants bouquets, après avoir, dès le lundi confectionné, pour

décorer les tables, des ensembles floraux sur des thèmes animaliers...

Le mercredi après-midi, Antoine ROUX, spécialiste de la bande dessinée, présentait un montage de diapositive et le samedi, Marc FLAMENT, cinéaste et écrivain, devait venir parler avec les jeunes de son premier livre pour la jeunesse « Course-Poursuite aux Caraïbes » sélectionné pour le prix du Salon de l'Enfance... à la grande déception de tous il a été retenu au loin par son travail de cinéaste.

Le dimanche, le Club Culturel International a montré ses Mini-Clubs d'anglais et d'allemand au travail, dans une ambiance de joyeuse animation.

Au cours de la semaine, deux classes de maternelle sont venues nous rendre visite, à la grande joie des enfants, tout heureux de pouvoir choisir à leur gré parmi tous ces livres, les regarder ou se les faire raconter... (deux classes seulement alors que cette même exposition dans d'autres villes reçoit de nombreuses classes et de nombreux enseignants).

Certains ont exprimé le désir de voir se renouveler l'an prochain cette exposition, et nous accueillerons volontiers toutes les suggestions pour de nouvelles animations. En conclusion, nous avons vécu une très active semaine, succédant à une période de préparation pendant laquelle une amicale collaboration s'est établie entre tous, Club Culturel International, Galerie Lefor-Openo, Amis des Fleurs de Saint-Cloud. Remercions aussi les services municipaux pour leur aide apportée avec la plus grande gentillesse : transport des livres, des tables, tirage et distribution des tracts...



L'EMPLOI DES JEUNES

Les jeunes ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi. C'est pourquoi la Municipalité de Saint-Cloud a décidé d'organiser une réunion à la Mairie afin de les aider à résoudre leurs problèmes.

Le Sénateur-Maire, M. FOURCADE, M. PONCET, Délégué du Cabinet du Ministre du Travail, deux représentants de l'Agence Nationale pour l'emploi, M. HOMEN CHRISTO, Directeur de l'A.N.P.E. des Hauts-de-Seine, et M. GREGORIAN, Directeur de l'A.N.P.E. de Sèvres, le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports et des dirigeants d'Associations Culturelles et Sportives prêtaient leur concours à cette manifestation.

M. FOURCADE a insisté sur le fait, qu'au-delà des textes, il était important que les jeunes trouvent à la Mairie, un endroit où recueillir des informations. Il a ensuite ajouté :

« Je vous remercie de votre venue et souhaite que vos questions soient les plus libres possibles. Nous pouvons voir diriger et surtout chercher à favoriser une politique de rapprochement de l'habitat et de l'emploi ».

Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures concernant les jeunes de 15 à 25 ans. La Direction Générale du Travail et la main-d'œuvre comme l'A.N.P.E. de Sèvres peut vous donner tous renseignements nécessaires à cet égard (Formation en entreprise, Contrats emploi-formation, Apprentissage...).

M. PONCET a aussi précisé quelques notions importantes :

Les jeunes sont sous informés ou mal informés en ce qui concerne les problèmes de l'emploi.

En outre, lorsqu'un jeune ne trouve pas de travail, c'est par manque d'expérience professionnelle. L'enseignement livresque et la pratique n'ont que peu de rapports. Pour cette raison des moyens sont offerts, des mises en situation réelles, grâce à des stages pratiques en entreprise. Ce qui, pour M. Jean-Pierre FOURCADE, s'avère être la formule la plus intéressante.

Certaines professions présentent aussi une image de marque fausse ou fallacieuse.

Le Maire de Saint-Cloud a souligné pour conclure que des mesures avaient été prises, que des conseils avaient été donnés et que face à cet état de fait, il appartenait maintenant aux jeunes d'agir, de s'y adapter.

SPORTS

Des parents dynamiques ont l'idée d'organiser une coupe de football entre les enfants des résidences riveraines du boulevard de la République et de la rue Michel-Salles.



M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports et M. JOS

Dans le jardin public des réservoirs de l'Avre, la Municipalité a équipé, au mois de juin 1977, le plateau gazonné de deux mini-butts distants de 40 mètres, pour permettre aux jeunes enfants de pratiquer librement des jeux de ballons adaptés à leurs moyens physiques.

Les autres parties boisées du jardin ont été réservées aux promeneurs de tous âges, aux mères de famille et aux très jeunes enfants.

Cette installation s'inscrit dans un plan ambitieux et de longue haleine, celui de réaliser des plateaux de jeux sportifs à proximité des habitations, de façon à ouvrir la cité de béton aux enfants et les

boulevard de la République et de la rue Michel-Salles.

Les responsabilités avaient bien été réparties :

— M. JOS remplissait les fonctions de manager, d'entraîneur et d'organisateur sportif ;

— M. REILHAC, instituteur au Val d'Or, assurait le recrutement et la constitution des équipes ;

— Mme LE GUELLEC avait la responsabilité de l'intendance (équipement et fournitures diverses) ;

— le Docteur FRONTY et Mme GIRAUD, kinésithérapeute, veillaient à la santé des jeunes champions et se tenaient prêts à

Aiglons, Tigrons et Chamois). L'encadrement devait être confié à des adolescents de 13 à 15 ans, chargés de rassembler les joueurs, de leur distribuer les équipements, de les conseiller et de les encourager.

Les chaussures de basket ou de tennis étaient prudemment imposées pour éviter les coups malheureux.

Les parents avaient financé l'achat de maillots distincts, de couleurs vives, ainsi que les trophées destinés à rehausser l'intérêt de ces rencontres : une coupe à l'équipe gagnante, des breloques souvenirs, des autocollants aux autres participants pour les encourager.

Des fanions, aux couleurs de chaque équipe brodés par des mamans dévouées, furent échangés solennellement avant les rencontres finales.

Les matches qui comportaient deux mi-temps de 20 minutes se déroulèrent les 15 et 22 octobre et furent arbitrés paternellement par M. JOS. Les spectateurs, à la fois attentifs et inquiets ne ménageaient pas leurs applaudissements en voyant évoluer avec tant d'ardeur et de techniques inattendues leurs fils, heureux mais sérieux à l'exemple des héros de la Coupe d'Europe.

La victoire fut remportée par les Lionceaux.

MM. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint à la Jeunesse et aux Sports, et LEYMARIE, Conseiller Municipal, furent invités à remettre la Coupe au capitaine de l'équipe : Olivier WEHNER, jeune allemand dont la famille réside à Saint-Cloud et qui soutient ainsi la réputation de ses compatriotes.

Cette manifestation sympathique et spontanée doit tout à l'initiative de quelques habitants animés d'esprit d'entreprise et de solidarité, qui surent mettre à profit de modestes et peu coûteuses installations sportives pour animer un quartier de Saint-Cloud à la joie des enfants, et à la satisfaction des parents.

E.P. ROCHICCIOLI



réconcilier avec le monde d'adultes qui n'a que trop tendance à oublier leurs besoins d'action et d'épanouissement.

Dans le courant du mois d'octobre, des parents dynamiques et remplis de bonne volonté, voyant évoluer une multitude de bambins sous leurs fenêtres, eurent l'idée d'organiser une coupe de football entre les enfants des résidences riveraines du

intervenir en cas de chocs trop rudes. ;

— M. LE GUELLEC réalisait la couverture photographique de l'événement.

Ces rencontres étaient réservées aux enfants de 7 à 11 ans.

Les 40 jeunes sportifs participants étaient répartis en 5 équipes de huit joueurs chacune portant des noms inspirés du « Livre de la Jungle » (Lionceaux, Louveteaux,

ensemble sportif



NATATION

Piscine couverte (Solarium)

1 bassin de 25 m × 15 m
(profondeur de 2 m)

1 bassin de 12,50 m × 9,60 m
(profondeur de 0,70 m à 1 m)

Eau à 28°

Horaires d'ouverture

Lundi : 11 h 45 à 13 h 45 - 16 h 45 à 19 h

Mardi : 11 h 45 à 13 h 45 - 16 h 45 à 21 h

Mercredi : de 12 h à 19 h

Jeudi : 11 h 45 à 13 h 45 - 16 h 45 à 22 h

Vendredi : 11 h 45 à 13 h 45 - 16 h 45 à 19 h

Samedi : de 9 h à 19 h

Dimanche : 9 h à 13 h - 14 h à 18 h

Pendant les vacances scolaires,

tous les jours de 10 h à 20 h

(jeudis de 10 h à 22 h)

Abonnement nominatif (valable 3 mois à partir de la date de délivrance à la Piscine)

Adultes	135	F
Moins de 18 ans	80	F
1 entrée Adulte	5,50	F
1 entrée (moins de 18 ans)	3,50	F
Accompagnateur	gratuit	

Abonnement 12 entrées

Adultes	55	F
Moins de 18 ans	37	F
Familles nombreuses	37	F



TENNIS

2 courts découverts

Revêtement POROSOL tout temps

Homologué F.F.L.T.

1 court couvert (Revêtement TARTAN)

Horaires d'ouverture

Réservation possible 7 jours à l'avance :

Carnet de 10 tickets (tennis couvert)	350	F
Carnet de 10 tickets (tennis découvert)	250	F
Carnet de 10 tickets (tarif enfant)	120	F

Tennis découvert

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 19 h

Mercredi : de 9 h à 13 h et 17 h à 19 h

Dimanche : de 9 h à 18 h

TARIFS

(1 h d'utilisation de court)

Adultes 25 | F |

Enfants (— de 16 ans) 12 | F |

Tous les jours sauf samedi et dimanche

Tennis couvert

HORAIRES

Uniquement le dimanche de 13 h à 18 h et pendant les vacances scolaires de 9 h à 19 h

TARIFS

(1 h d'utilisation de court)

Tarif unique 35 | F |

des tourneroches

17, rue du Mont-Valérien
92210 SAINT-CLOUD (Tél. 771 03.38)

ANIMATION-PISCINE

Cours de natation (particuliers et collectifs).

Familiarisation, apprentissage et perfectionnement des 4 nages, plongeon, sauvetage. — Tous les jours aux horaires d'ouverture.

Cours collectif adultes : les jeudis soirs de 20 h à 21 h 30.

NATATION SPORTIVE - WATER POLO

U.A.S. ST-CLOUD (Section Natation). — Permanence et inscriptions assurées aux heures d'entraînement. Lundi et vendredi de 19 h à 21 h, mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 19 h à 21 h.

PLONGEE SOUS-MARINE, CHASSE SOUS-MARINE, NAGE AVEC PALMES

GROUPE DE PLONGEE DE SAINT-CLOUD. — Permanence et inscriptions assurées aux heures d'entraînement.

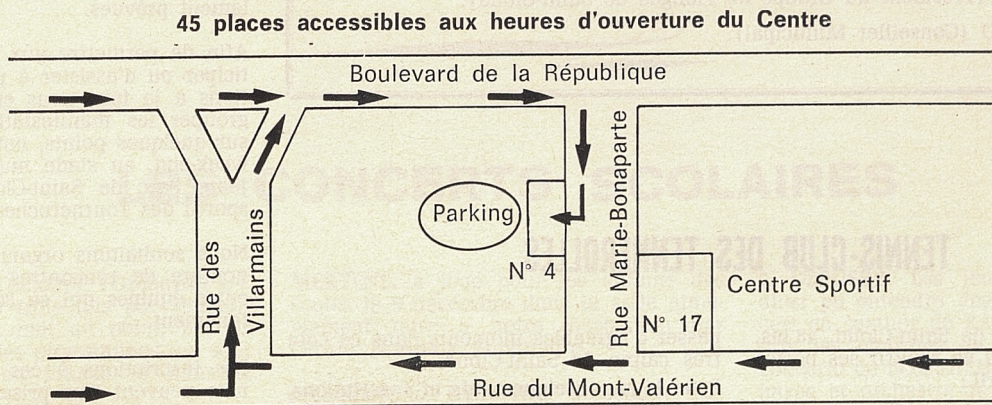
Mardi et vendredi de 21 h à 22 h 30. Cours théoriques le mardi de 20 h à 21 h.

PARKING

Un parking de 45 places est à votre disposition au 4, rue Marie-Bonaparte, réservé aux seuls usagers de l'Ensemble Sportif.

Accès au Centre : 17, rue du Mont-Valérien.

Ligne de Bus : 360 (arrêt Marie Bonaparte).



RÉSULTATS DU TOURNOI DE TENNIS DE TABLE DU 14 DÉCEMBRE

Ce tournoi, organisé par le Centre d'Initiation Sportive, comportait une cinquantaine de participants.

M. Daniel BAISSIN et M. Bernard RUEFLI, arbitres des Finales et moniteurs au C.I.S., ont apporté leur collaboration à cette manifestation sportive dont les 3 gagnants appartiennent à la section Tennis de Table du C.I.S.

Résultats :

POUSSINS :

10 inscrits **finale** entre Nathalie TRIGUEROS et Olivier LAFAY
1967 : 10 ans TRIGUEROS bat LAFAY 21-15, 18-21, 21-11

BENJAMINS :

19 inscrits **finale** entre Franck ROBIN et Franck BOUCHER
1965-1966 ROBIN bat BOUCHER 21-11, 21-6
11 et 12 ans

MINIMES :

17 inscrits **finale** entre Bruno PECQUET et Thomas DHELEMMES
1963-1964 PECQUET bat DHELEMMES 21-17, 9-21, 21-19
13 et 14 ans

ENSEMBLE SPORTIF DES TOURNEROCHES

Le Conseil d'Administration pour la saison sportive 1977-1978 est composé de :

- Président d'Honneur : Le Docteur TOTY.
- Président : M. ROCHICCIOLI (Maire-Adjoint).
- Vice-Président : M. LEYMARIE (Conseiller Municipal).
- Secrétaire : M. BABILLIOT.
- Trésorier : M. HAINQUE (Conseiller Municipal).
- Commissaire aux comptes : M. GUILLAUME (Président de l'U.A.S.).

Membres du Bureau :

- Mme DUPONT (Conseiller Municipal).
- Mme MOINARD (Présidente U.A.S. Natation).
- Mme WORBE (Conseiller Municipal).
- M. HUBERT (Président du Groupe de Plongée de Saint-Cloud).
- M. JEHANNO (Conseiller Municipal).

TENNIS-CLUB DES TENNEROLLES

Le Club de Tennis de Saint-Cloud, 48 bis, rue des Tennerolles va rouvrir ses portes fin mars début avril :

Trois terrains en terre battue, un jardin fleuri, et un Club house permettent de

passer d'agréables moments dans ce coin très calme de Saint-Cloud.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à : M. ROUSSEL, 5, avenue du Général-Leclerc, tél. 771 82.96.

Fête du Sport ! à Saint-Cloud...

Clodoaldiens, préparez-vous pour la quinzaine sportive du printemps (27 mai-11 juin 1978).

Cette année, la municipalité voudrait que le plus grand nombre d'habitants de notre ville participent aux compétitions et épreuves et non plus en spectateurs de la quinzaine sportive.

Les non-licenciés pourront y prendre part dans des catégories qui leur seront réservées dans les différents tournois et compétitions.

Dans le cadre du SPORT POUR TOUS, de nombreuses épreuves sont déjà prévues :

FOOTBALL : Equipe de 8 pour les moins de 10 ans, de 11 pour les adolescents et adultes (3 licenciés seront autorisés par équipes). Ces tournois se dérouleront au stade municipal et au Pré-Saint-Jean.

TENNIS : Tournoi pour joueurs non classés sur les courts des Tourneroches.

CROSS ET MARCHE POUR TOUS : Epreuves par catégories dans le Parc de Saint-Cloud.

ATHLETISME : Compétitions de haut niveau. Réunion groupant les meilleurs clubs régionaux.

CYCLOTOURISME : Epreuve ouverte à tous dans le Parc de Saint-Cloud.

TENNIS DE TABLE : Tournoi organisé entre jeunes, sur deux ou trois journées à l'Ecole du Centre.

PETANQUE : Concours ouvert aux licenciés et non-licenciés au Pré-Saint-Jean. D'autres compétitions de handball et volley-ball ou démonstrations : judo, aikido, ainsi qu'une fête de l'eau sur la Seine avec démonstrations nautiques sont également prévues.

Afin de permettre aux habitants de participer ou d'assister à plusieurs compétitions à la fois, nous envisageons de regrouper les manifestations par journée, sur quelques points, notamment pour les week-end, au stade municipal, Pré-Saint-Jean, Parc de Saint-Cloud, et ensemble sportif des Tourneroches.

Nous souhaitons organiser le plus grand nombre de rencontres ouvertes à tous, entre équipes qui se constitueront spontanément.

Les inscriptions à ces matches et tournois peuvent être prises dès maintenant en Mairie — Bureau des Sports — téléphone 602 70.40, poste 58.

VIE CULTURELLE

11 DÉCEMBRE 1977

CONCERT DE MUSIQUE FRANÇAISE A SAINT-CLOUD

Près de 350 spectateurs fervents et enthousiastes !

Des instrumentistes heureux de jouer, en étroite communion avec leur public ! Une fin d'après-midi qui laissera un souvenir vivace de rayon de soleil musical dans Stella Matutina entourée par la grisaille de ce pluvieux dimanche de décembre ! L'orchestre de chambre de J.F. PAILLARD, par son homogénéité, par le dynamisme de son chef, par la technique et la sensibilité de ses musiciens a su donner un vif éclat à un programme consacré à la musique française.

On ne se lasse pas de redécouvrir RAMEAU avec son 6^e concert en sextuor qui allie dans sa transcription orchestrale amusement, badinerie, rêverie, recherche harmonique ou exotique.

Jean-Marie LECLAIR nous fut ensuite révéélé avec son concerto pour violon en Mi mineur qui fait ressortir la richesse de cet instrument entre les mains expertes du soliste Gérard JARRY dans un allegro enlevé.

Avec la danse sacrée et la danse profane pour harpe et orchestre de DEBUSSY, Clélia MERTENS emplit Stella Matutina des plus pures sonorités cristallines bien représentées par la haute messe propre aussi à faire revivre l'at-



Clélia MERTENS à la harpe

mosphère de la danse antique dans l'impressionnisme cher à DEBUSSY. Clélia MERTENS a donné, en cette soirée,

à la harpe une dimension nouvelle, aux horizons insoupçonnés. Le public ne s'y est pas trompé, et n'a cessé de la presser de questions admiratives tout au long de l'entracte.

Découverte renouvelée encore de cet instrument quelques instants après le concerto pour harpe et orchestre en ut majeur de BOIELDIEU.

Il restait à l'orchestre PAILLARD de nous présenter deux jeunes violonistes solistes dans la symphonie concertante en Sol majeur du Chevalier de SAINT-GEORGES : entrain, joie, délassement, perfection. Après le rappel J.F. PAILLARD fit exécuter avec prestesse l'allégo de la symphonie en La majeur de VIVALDI.

Puissions-nous revoir bientôt cette formation que sa renommée amplement justifiée appelle aux quatre coins du monde : Italie et Suisse fin 1977, Japon, U.S.A., Amérique du Sud courant 1978.

Rappelons que c'est à Saint-Cloud qu'ont lieu plusieurs fois par semaine, lorsqu'il n'est pas en déplacement, les répétitions de cet orchestre qui a trouvé dans notre Ville un enracinement qu'il cherchait pour mieux porter par-delà nos frontières le message de la Musique et des musiciens de notre pays.

LES CONCERTS SCOLAIRES

Depuis le mois d'octobre, l'Orchestre J.-F. PAILLARD répète trois fois par semaine à Saint-Cloud, et met au point, par un travail constant, les programmes qui sont donnés ensuite en France et dans le monde entier.

La Ville est heureuse d'accueillir cet orchestre célèbre qui, avec la harpiste Célia

MERTENS, a joué pour les enfants des écoles le 9 décembre dans la salle aimablement mise à notre disposition par l'Ecole Normale Supérieure.

Jean-François PAILLARD présentait lui-même ces concerts scolaires, hommage au génie musical français de RAMEAU

à DEBUSSY. Les jeunes auditeurs ont ainsi pu entendre des extraits d'un concert en sextuor de RAMEAU, puis découvrir les charmes de la harpe avec le concerto de BOIELDIEU et les Danses pour harpe et orchestre de DEBUSSY.

JEAN-MARC DEHAN

LE CHŒUR DE BAD GODESBERG

VIVEMENT APPRÉCIÉ



Le samedi 22 octobre, le chœur de FRIESDORF de BAD GODESBERG était reçu dans la Salle des Mariages par M. FOURCADE.

Entouré de M. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé du Jumelage et de très nombreux membres du Conseil Municipal, le Sénateur-Maire de SAINT-CLOUD a souligné à plusieurs reprises combien il était heureux des excellentes relations entretenues par nos deux Villes.

En fin d'après-midi la chorale de FRIESDORF exécuta plusieurs chants de Frantz SCHUBERT dans le cadre d'une messe chantée en l'Eglise Stella Matutina.



PHOTO-CLUB DE SAINT-CLOUD - GARCHES

Activité pour l'année 1978

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	SEPT.	OCTOBRE	NOV.	DEC.
Noir et Blanc	5	9	9	6	11	8	7	5	9	7
Couleur	19	23	23	27	25	22	21	19	23	21

PHOTOGRAPHES AMATEURS, VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES A PRENDRE CONTACT AVEC LE PHOTO-CLUB.

ASSISTER A UNE REUNION NE VOUS ENGAGE NULLEMENT. ELLE VOUS PERMET DE PRENDRE CONNAISSANCE DU TRAVAIL QUI Y EST EFFECTUE ET D'OBTENIR TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES DANS LE DOMAINE DE LA PHOTO.

RENDEZ-VOUS A L'UNE DE SES SEANCES CONSACREES ALTERNATIVEMENT AU « NOIR ET BLANC » ET A LA « COULEUR ».

Deux réunions par mois : le jeudi à 20 h 45, 17, rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud, piscine « salle conférence ».

CONCERT DE L'HARMONIE DE CHAMBRE DE LA POLICE NATIONALE

Les Concerts de Saint-Cloud présentaient, vendredi 18 novembre à la Mairie, une formation originale : l'Harmonie de Chambre de la Police Nationale.

Cet ensemble, réunissant une douzaine de musiciens, dirigé par Michel MERIOT, nous firent découvrir ou redécouvrir les timbres des instruments à vent.

Nous avons souvent tendance à accorder une part trop importante au piano, violon, violoncelle et surtout à la voix humaine. Or, de tous temps, en tous lieux, les flûtes, hautbois et cors ont retenti à la gloire d'Apollon.

Les cuivres et les bois ont bien leurs titres de noblesse et si l'orchestre symphonique nous les révèle, il est rare que l'occasion soit offerte aux mélomanes d'écouter ces instruments pour eux-mêmes, en formation réduite.

Le programme, en deux parties, permet d'entendre des extraits de Don Juan de Mozart, une Petite Symphonie de Gounod, une œuvre contemporaine de Pierre-Max Dubois et une sérénade de Dvorak. Notons que l'Andante de la Symphonie de Gounod réserve un rôle important à la flûte qui dialogue avec le hautbois. Ce fut l'occasion d'apprécier le talent des deux solistes de ce mouvement lent et chantant.

La seconde partie s'ouvrit par la création de « Huit + un » de Pierre-Max DUBOIS qui était présent dans la salle ; cette œuvre, exécutée pour la première fois, est pleine d'intérêt, de gaieté et d'humour.



Elle comprend cinq mouvements dont le troisième, « sérénade cassée », retient tout de suite l'attention par le rythme syncopé des bassons. Les musiciens semblaient plus sûrs d'eux dans cette œuvre qui leur est dédiée que dans les extraits de Don Juan. La sérénade de Dvorak termi-

nait ce concert avec les rythmes et les harmonies que l'on connaît au compositeur tchèque.

La vieille patrie le hante dans le Nouveau Monde et lui inspire les expressions mêmes de l'âme slave.

Véronique LEFEBVRE-BOISSET

Exposition

Claude Maréchal

Non. Claude MARECHAL n'est pas un inquiet.

Vous auriez pu le penser parce qu'il choisit délibérément de se retirer du monde bruyant, mouvant, superficiel à certains moments de sa vie.

L'artiste préfère le glissement dans l'univers du rêve. Il a simplement réuni au sein de la galerie : son jardin, la Bretagne de son enfance, l'Afrique, des souvenirs de voyages.

Pourquoi, alors, vouloir faire de lui un angoissé. Regardez plutôt ces petites taches de couleurs, aux frontières toujours merveilleusement délimitées. Elles sont la vie, la jeunesse, la gaieté. Le public qui se pressait dans la Galerie Roque, le soir du Vernissage, ne s'y est pas trompé.

Du bleu, du rose, du jaune : Claude MARECHAL réinvente les tapisseries mille fleurs du vingtième siècle. Nous les fixons sur les murs pour nous « réchauffer » le cœur et l'esprit.



DON AU MUSEE D'HISTOIRE LOCALE

M. ROPHE, de Bougival, a remis au Conservateur, une très belle gravure « la Fête à Saint-Cloud en 1786 ».

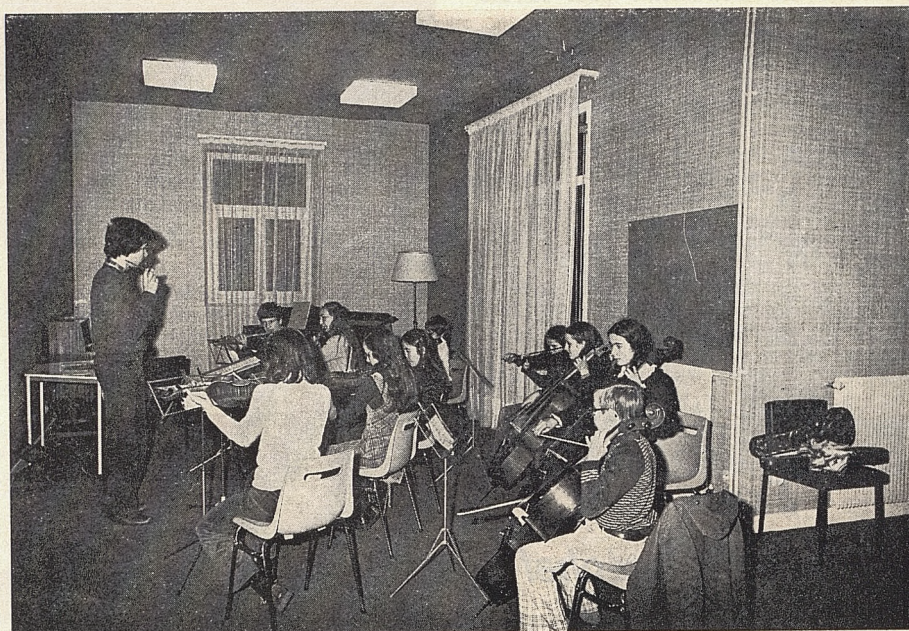
Qu'il soit vivement remercié de ce don qui accroît la collection extrêmement variée de notre Musée.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Il peut paraître inutile de rappeler que la musique est essentiellement œuvre d'équipe, partage, mise en commun des talents aussi inégaux que variés. Et pourtant que d'efforts ne faut-il pas déployer — avec succès d'ailleurs à Saint-Cloud — pour réunir une fois par an des choristes amateurs autour de la traditionnelle Rencontre Chorale ? que d'efforts pour tenter de faire jouer ensemble des instrumentistes !...

N'y a-t-il pas lieu de faire précisément dans cette direction un pas en avant ? Comment ?

Il est difficile de recenser avec exactitude le nombre d'instrumentistes de toutes disciplines demeurant à Saint-Cloud, depuis les élèves du 1^{er} cycle des Lycées et Collèges, qui font l'apprentissage de la musique à l'aide de la flûte à bec, jusqu'aux élèves qui, de plus en plus nombreux fréquentent les 15 cours d'instruments enseignés à l'École de Musique, sans oublier les classes des professeurs privés, les adultes ayant pratiqué pendant leur scolarité, désireux de « s'y remettre »... L'on peut ainsi estimer sans exagérer à plusieurs centaines ceux qui, à Saint-Cloud, ont acquis un niveau instrumental et solfégique suffisant — évaluons-le à 3 ans de pratique sérieuse — pour pouvoir se joindre à un groupe : Musique de Chambre, Ensemble Instrumental, Harmonie, Orchestre...



*Une répétition de la classe
« d'initiation à l'orchestre »,
sous la direction
de M. Xavier GAGNEPAIN*

Hélas ! le temps manque, dit-on, pour participer à de telles activités. Cela est bien vrai, si l'on songe aux multiples sollicitations, toutes éducatives, qui accaparent nos jeunes contemporains en dehors de leur horaire scolaire. Cependant, à l'égard de leurs parents et éducateurs, l'on se doit de faire les remarques suivantes :

— le jeune élève qui commence la pratique d'un instrument (après plusieurs mois d'initiation à la musique et au solfège) entrevoit assez vite la richesse de son instrument et sa joie sera grande d'exécuter son premier morceau ou de reproduire tel air qu'il aime chanter. Quelques mois plus tard ce sera encore une autre découverte que celle de jouer accompagné par le piano ou avec un collègue en duo.

Enfin, couronnement de ses efforts de technique instrumentale ou solfégique, il goûtera particulièrement le fait d'entrer dans un ensemble et de participer à la réalisation d'une œuvre...

Une constatation statistique rapide montre que bien peu d'élèves parviennent actuellement à ce troisième stade et que ceux qui ont atteint le second stade ne forment pas la majorité. L'on explique alors aisément pourquoi malgré tant d'efforts, nombreux sont ceux qui, vers 14-17 ans, alors qu'ils sont très occupés par leurs études s'arrêtent de pratiquer la musique sous sa forme active.

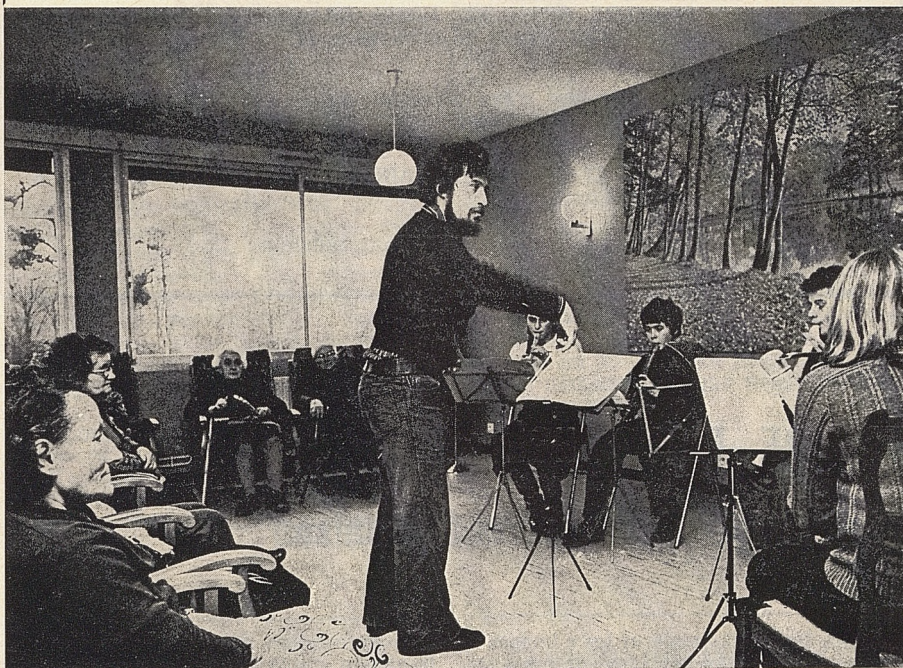
Il y a là une perte pour tous : perte pour l'adolescent qui n'a pas pu réaliser son rêve, très normal, d'un accès à une communauté musicale, à un âge précisément où

il en ressent le besoin sur tous les plans, perte pour les parents qui ont consenti des années durant des sacrifices pécuniaires et d'énergie éducative, perte pour l'environnement général — la musique étant par excellence le moyen de communication entre générations, qui est privilégié à notre époque.

L'Ecole de Musique, dont le nombre de jeunes instrumentistes de qualité s'accroît chaque année, ne peut tout d'abord qu'attirer l'attention de leurs parents et éducateurs sur l'aspect indispensable de la participation des jeunes à un ensemble, si l'on veut éviter un abandon douloureux. En principe tout élève d'un certain niveau (après 3 ans au maximum) peut trouver à s'incorporer dans un ensemble dans le cadre de l'Ecole :

- | | | |
|-----------------------------|---------------|------------------------|
| — Ensembles de flûtes à bec | M. GINZBURG | Mercredi après-midi |
| | Mme RITCHIE | Samedi après-midi |
| — Ensembles divers | M. QUEYROUX | Samedi après-midi |
| — Initiation à l'Orchestre | M. GAGNEPAIN | Jeu. 18 h 15 - 19 h 15 |
| — Musique de Chambre | Mme MARKOVICH | Mercredi et vendredi |

(Trios, Quatuors, Quintetes) : Niveau instrumental minimum Moyen 1.



- | | |
|---|--|
| — Harmonie Municipale | en projet |
| (Pour musiciens amateurs ou professionnels :
Vents, Cuivres, Percussion) | selon les inscriptions
Tél. 771 08.74 |

La Direction de l'Ecole, si les demandes sont suffisantes, est susceptible de mettre sur pied d'autres ensembles, à des horaires différents (le samedi après-midi par exemple).

D'autre part, compte tenu des périodes d'examens très absorbantes (de 17 à 20 ans notamment), les instrumentistes d'un certain niveau ne disposant plus temporairement du temps de travail nécessaire pour progresser, quel que soit leur âge, quel que soit leur professeur (Ecole de Musique ou professeur privé), seront admis à participer à certains ensembles ou ateliers.

L'Ecole de Musique, forte de la formation qu'elle assure déjà avec succès, aussi bien par ses propres cours, que par l'initiation musicale qu'elle anime dans les Ecoles Maternelles et Primaires de la Ville, en étroite coopération avec le corps enseignant de ces écoles, est heureuse d'ouvrir ces nouvelles perspectives non seulement à ses propres élèves, mais à tous ceux qui à Saint-Cloud ne demandent qu'à reprendre leur instrument quelques années après et à retrouver la ferveur musicale de leurs jeunes années.

*Lors d'une petite fête
offerte aux personnes âgées de LELEGARD,
quelques élèves
de la classe de M. GINZBURG*

**Association
pour l'aménagement
et l'entretien de l'orgue
Stella Matutina**

L'Association des Amis de l'Orgue de Stella Matutina pour son aménagement et son entretien envisage de donner fin mai début juin 1978, un concert avec la participation du Quatuor Instrumental Laurence BOULAY (flûte, hautbois, violoncelle, clavecin) et de François POLGAR, organiste titulaire. La date et le programme seront fixés dans un prochain Bulletin.

J. ISAMBERT
Président de l'Association

ARTS et LOISIRS

Conférence les mardis de 14 h 30 à 16 heures à la Mairie de Saint-Cloud

Calendrier du 7 février au 30 mars 1978

- 7 février - DURER : UN CHEVALIER AU REGARD D'AIRAIN par Mme EGLER, Conférencière des Musées Nationaux.
- 14 février - UNE FONDATION DE LA REINE ANNE D'AUTRICHE : LE VAL DE GRACE par des Conférenciers du Musée Carnavalet. Rendez-vous place Alphonse-Alverain, 75005 (s'inscrire à l'avance).
- 21 février - MYTHES ET LEGENDES DE LA SICILE ANTIQUE par Mme BOUCHER, Conférencière de l'Alliance Française.
- 7 mars - LA DONATION PIERRE LEVY : LES CHOIX D'UN COLLECTIONNEUR DE SEURAT A DERAÏN par M. HOGG, Conservateur au Musée de l'Orangerie et du Jeu de Paume.
- 14 mars - LA PINACOTHEQUE DE MUNICH, EGLISES BAROQUES ET CHATEAUX DE LOUIS II DE BAVIERE, par Mme LIGNAC, Conférencière des Musées Nationaux.
- 21 mars - LA PEINTURE RUSSE AU TEMPS DE TOLSTOI par M. HOGG, Conservateur au Musée de l'Orangerie et du Jeu de Paume.

ATTENTION :

L'animation-visite au Musée d'Art Moderne du CENTRE POMPIDOU par groupes de 15 personnes se déroulera UN JEUDI (le 30 mars) et non un mardi.

Renseignements : ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD, 15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 Saint-Cloud.

Carte d'adhérent : 30 F.

Droit d'entrée conférence adhérent : 8 F - Non adhérent : 15 F.

RÉCITAL DE PIANO NOËL LEE

les concerts de Saint-Cloud ouvrent la saison

Noël LEE, ancien élève de Nadia BOULANGER qui allie à son talent de pianiste celui de compositeur, nous avait déjà révélé une partie de son art, il y a quelqu temps, en jouant à Saint-Cloud plusieurs sonates de BEETHOVEN pour piano et violon.

Il nous a donné l'autre soir une brillante confirmation d'un talent étendu qui s'exprime aussi bien dans BARTOK que dans SCHUBERT.

La première partie de ce concert comprenait trois œuvres modernes : la Sérénade en la de STRAVINSKY, « Images » de DEBUSSY et « en plein air » de BARTOK. STRAVINSKY ne rend pas le piano très émouvant dans cette Sérénade un peu froide, sans grand effet de couleur et qui ne traduit pas encore ce que nous aimons retrouver de lui dans les œuvres écrites à partir de 1929. Sa forme classique permettait un enchaînement heureux avec « Images » de DEBUSSY. Ce compositeur, on le sait, demanda à la musique de reproduire ce qu'il chérissait dans la

peinture Impressionniste et les « Images » comme les Préludes sont des cahiers d'esquisses où se mêlent impressions visuelles et souvenirs. Noël LEE interpréta merveilleusement la pièce centrale « l'homme à RAMEAU » d'une poésie sereine et profonde.

Cette première partie s'acheva avec une œuvre très intéressante de BARTOK en forme de suite comprenant cinq mouvements riches d'accents âpres et de raffinements rythmiques empruntés aux folklores de l'Est. Le dernier mouvement, en particulier, est, de ce point de vue, très représentatif du génie de BARTOK.

Dans l'interprétation d'une œuvre de ce type, l'auditeur un peu averti reconnaît à Noël LEE une approche de compositeur. La sonate en la majeur de SCHUBERT formait la seconde partie de ce récital. Si elle n'enchantait pas autant que la sonate en la mineur, elle reste d'une grande fraîcheur et demande beaucoup de talent pour en équilibrer les contrastes. Dans le mouvement lent, Noël LEE a fait

la manifestation d'une main gauche parfaitement stable et indépendante. Le final termine la sonate avec une gaieté et une bonne humeur qui laisse le public sur une note heureuse.

Cette excellente soirée nous a permis d'apprécier le talent d'un grand pianiste qu'il faut particulièrement féliciter pour le choix d'un programme qui eût, entre autres, le mérite de créer des moments de surprise, de dépaysement.

Véronique LEFEBVRE-BOISSET

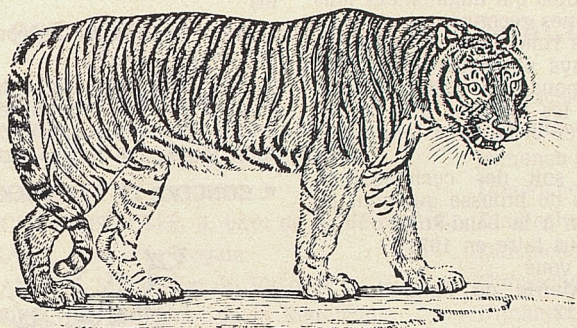


RAPPELONS QUE...

Les Concerts de Saint-Cloud présentent un concert le 9 février dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville avec Anne-Marie MIRANDA et Martine CELIOT, chant et harpe du Moyen Age au XX^e siècle.

VIE DES ASSOCIATIONS

UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE



L'Equipe MASS-MEDIA-ACTION CULTURELLE a organisé le 8 décembre 1977, avec le concours d'une conférencière des Monuments Historiques, une visite-conférence au Musée Georges CLEMENCEAU (1841-1929), 8, rue Franklin à Paris-16°. Dans le décor resté intact de ce qui fut l'appartement de l'homme d'Etat, parmi les meubles, livres, œuvres d'art, documents, objets personnels, furent évoquées pour nous les années de jeunesse en Vendée, au pays natal, si profondément marquées par l'éducation paternelle, toute laïque et républicaine; les luttes d'une longue carrière politique (de

la Commune à la fin de la première Guerre Mondiale) orientée vers l'avènement d'une plus grande justice sociale; les voyages, les écrits d'un homme de grande culture, ouvert sur l'Universel. En bref, c'est l'itinéraire passionné d'une vie dominée par un patriotisme authentique et un attachement indéfectible à la liberté démocratique que nous fûmes invitées à suivre.

Toute personne intéressée par ces activités peut se renseigner auprès de Mme MACQUERON, Maison de l'Amitié, 6, place Silly, Saint-Cloud. Tél. 602 25.69.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Au cours d'une Assemblée Générale qui s'est déroulée à la Mairie de Bois-Colombes le 7 novembre 1977, une Section des Hauts-de-Seine de l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite a été constituée.

M. Serge RICQUIER, Pharmacien à Saint-Cloud, a été élu Vice-Président du Comité Départemental qui est présidé par le Docteur J.-M. TOUTAIN.

Une première rencontre des Membres de l'Ordre sur le plan local est prévue pour le début de 1978.

M. RICQUIER invite tous les décorés du Mérite qui n'auraient pas encore adhéré à l'Association, à le contacter au 85, boulevard de la République (tél. 602 40.95).

VISITE DES MALADES DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS - V.M.E.H.

Les sorties organisées à l'occasion des « Fêtes de Noël » ont eu lieu les 5 et 6 décembre pour les pensionnaires de la Maison de Retraite du Parc et de Lelégard au restaurant « La grange aux écu-reuils » (parc de Saint-Cloud). La Chorale de SAINT PIE X prêtait son concours à cette manifestation très appréciée.

Le 13 décembre une fête a été organisée au Centre de rééducation de la rue Dailly ainsi que le 16 décembre à l'hôpital de Saint-Cloud où un cadeau a été distribué à chaque malade grâce à « l'œuvre des colis de Noël » des Petits Frères.

Pour tous renseignements, téléphoner à Mme WYART, responsable de la V.M.E.H. au 602 58.71.

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE-MAROC-TUNISIE

La F.N.A.C.A. a tenu son assemblée générale au mois d'octobre comme chaque année.

Après lecture du rapport moral et financier, un nouveau bureau 1977-1978, dont voici la composition, fut formé.

- Président d'Honneur : J.-Claude JAMET.
- Président : J.-Pierre BETTAGNIER.
- Vice-Président : Robert NICOLAS.
- Secrétaire Général : Bernard FOUNGNIÉS (responsable de l'information).
- Trésorier : Noël VALLEE (responsable aux Cartes).
- Conseiller Juridique et Social : Edmond LE MOINE.
- Porte-Drapeau : Roland GUERNIER (responsable du Matériel).
- Porte-Drapeau Adjoint : Silvio LAFFITAU.
- Membres du Bureau : Narcisse CHABOT et J.-Claude THOMAS.

On notait, durant cette assemblée, les présences de Mme DUPONT, Conseiller Municipal représentant Monsieur le Maire (excusé), M. COUPARD, Trésorier représentant la F.N.A.C.A. du Département 92, ainsi que le Président du Comité d'Entente et de certains représentants de diverses associations d'Anciens Combattants.

Un vin d'honneur offert aux adhérents et aux associations représentées clôturait cette grande réunion annuelle.

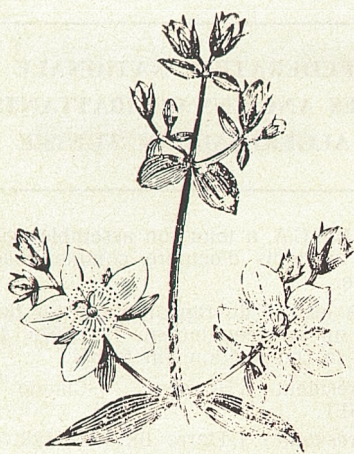
Pour tous renseignements, écrire à la F.N.A.C.A., 66, rue Henri-Regnault, Saint-Cloud.

ROTARACT-CLUB DE SAINT-CLOUD - GARCHES

Jeunes de 18 à 28 ans (filles et garçons) qui souhaitez vous entourer d'amis pour participer à des sorties et des activités variées (culturelles, sociales, sportives...), rejoignez-nous au Rotaract-Club de Saint-Cloud - Garches.

Pour tous renseignements : Rotaract de Saint-Cloud - Garches, 15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 Saint-Cloud.

AMIS DES FLEURS



« Des fleurs sur la colline ». Exposition de bouquets sur le thème du printemps à la Société Générale 6, rue Dailly, réalisée par les Amis des Fleurs : les jeudi 16 mars et vendredi 17 mars de 9 heures à 18 heures.

Entrée libre.

Parking près de la gare du Pont de Saint-Cloud.

La Société Générale donnera un prix au bouquet choisi par le public.

UNION DES VIEUX DE FRANCE

Les Anciens de la Section de Saint-Cloud se sont réunis à la fin du mois de novembre pour leur goûter-spectacle.

Un spectacle animé par la truculente Maryse MARTIN qui, durant, un peu plus d'une heure sut allier fantaisie et tendresse.

Ils se sont séparés en fin d'après-midi, à l'issue de ce goûter fort apprécié, espérant bien se retrouver en mars lors de l'Assemblée Générale.

COMITE HAUTS-DE-SEINE NORD DE SECOURS AUX LEPREUX

Notre comité, qui fonctionne maintenant depuis 13 ans a organisé dans 21 communes du département, la XXV^e journée mondiale d'aide aux lépreux. En 1976 nous avons pu collecter — grâce à votre générosité — 79 450 francs. En 1977, nos recettes ont été de l'ordre de 95 000 F. C'est beaucoup... et c'est bien peu en fonction des besoins qui augmentent plus rapidement que nos recettes.

La technique des Fondations FOLLEREAU, au cœur des pays d'Afrique Noire dont nous nous occupons, est d'aller dans la brousse soigner les malades à domicile, afin de les laisser vivre dans leur cadre de vie habituel.

Nous utilisons, soit des cyclomoteurs, soit des voitures de brousse qui vont de la Méhari-Citroën à la Land-Rover.

Que pourrons-nous faire en 1978 ? Cela dépend de vous.

Siège social : Mairie de Saint-Cloud - C.C.P. Paris 969-12.

ASSOCIATION AMICALE DES MUTILES, PRISONNIERS, DEPORTÉS, VEUVES, VICTIMES DE LA GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS

Composition du Bureau pour l'année 1977-1978 :

- Présidents d'Honneur : Maître VANDENBROUCQUE, M. GALLIANI.
- Présidente d'Honneur : Mme PRESSET.
- Président actif : M. CATELAIN.
- Vice-Présidents : MM. COLMARD, DESJACQUES, LUIGI.
- Secrétaire : M. PLASSAIR.
- Secrétaire-Adjoint : M. FLOHIC.
- Trésorier : M. PROST.
- Trésorier-Adjoint : M. FUSADE.
- Porte-Drapeau : MM. BOMBLE, PLASSAIS.

Membres du Bureau :

- MM. FRANCILLON, LIBMOND, LOR, MOREAU.

Une permanence a lieu tous les dimanches au 14, rue des Ecoles de 9 h 30 à 11 h 30, durant laquelle tous renseignements concernant vos droits (de retraite et de cartes de combattants, de veuves...) pourront vous être donnés.

ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Voici les activités de l'Association Culturelle de l'E.N.S. de Saint-Cloud prévues pour les mois de février et mars.

• CINE-CLUB :

8 février : « La Spirale » (collectif)
15 février : « Hester Street » (J.-M. Silver)
22 février : « Les nuits de Cabiria » (Fellini)

8 mars : « Le petit garçon aux cheveux verts » (J. Losey)

Séance à 20 h 30, salle de la Résidence. Prix : 5 F, mais possibilité d'abonnement (60 F) donnant droit à l'entrée gratuite dans toutes les autres activités.

• CONCERT ET BAL FOLK :



9 février à 21 heures

Tous renseignements concernant ces soirées peuvent vous être donnés à l'Association Culturelle de l'E.N.S., 2, avenue Pozzo-di-Borgo, Saint-Cloud.

BRIDGE CLUB

2, rue de l'Yser

Nous vous informons que le Bridge Club de la rue de l'Yser est ouvert tous les mercredis, vendredis et samedis de 13 heures à 19 heures.

Cotisation : 50 francs par an.

Tous renseignements peuvent vous être donnés au 602 43.59.

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone
602 09-01

24 heures sur 24

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS SOCIALES

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise	Dimanche 5 février
Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp	Dimanche 12 février
Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy	Dimanche 19 février
Mme MARECHAL, 47, rue Gounod	Dimanche 26 février
Mme MICLEA RIBEROLLE, 3, parc de la Bérengère	Dimanche 5 mars
M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale	Dimanche 12 mars
M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or	Dimanche 19 mars
M. RICQUIER, 86, boulevard de la République	Dimanche 26 et lundi 27 mars

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES DE LA REGION PARISIENNE

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne procède, afin d'améliorer ses contacts avec les allocataires, à la déconcentration de ses services ; elle a ouvert UNE UNITE DE GESTION A NANTERRE. Depuis le mois d'octobre 1977, cette unité gère les dossiers des allocataires dont la famille réside dans l'une des neuf communes suivantes :

- Asnières, Clichy, Garches, Levallois-Perret, Marnes-la-Coquette, Neuilly-sur-Seine, Saint-Cloud, Vaucresson, Ville-d'Avray.

Votre correspondance doit parvenir à C.A.F.R.P. - 3^e Circonscription Administrative, 119-121, avenue Jules-Quentin, 92023 Nanterre Cédex. Tél. 769 92.75.

Les guichets sont ouverts :

- du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures ;
- le samedi de 9 heures à 11 h 30.

Les travailleurs dont la famille réside à l'étranger, ainsi que les handicapés adultes doivent continuer à s'adresser, 18, rue Viala, Paris-15^e et les personnes âgées, 9, rue de Liège, Paris-15^e.

SECURITE SOCIALE

Il faut savoir que certains actes médicaux et traitements ne peuvent donner lieu à un remboursement que si les Caisses Primaires d'Assurances Maladie ont accepté préalablement de les prendre en charge. Ces organismes disposent pour cela d'un délai de 10 jours suivant la date d'envoi de la demande préalable pour faire connaître leur avis.

- S'il y a accord, l'assuré ne reçoit pas de réponse.
- S'il y a refus, l'assuré est avisé avant l'expiration du délai.

La Caisse Primaire est en mesure de refuser le remboursement des soins si le traitement a été commencé sans tenir compte du délai de 10 jours qui lui est imparti.

Toutefois, en cas d'urgence, une dérogation est admise. Il appartient alors au médecin et à lui seul de porter la mention « acte d'urgence » sur l'imprimé de demande d'entente préalable.

René CAENEN
Professeur d'Education Physique
Infirmier - Masseur - Kinésithérapeute
conventionné
signale sa nouvelle adresse :
19, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud - Tél. 605 39.03

CHIRURGIENS DENTISTES EXERÇANT A SAINT-CLOUD

M. Jean-Paul AIT-YAHIAENE
160, boulevard de la République
M. Gérard BESSIS
272, boulevard de la République
M. René BONNEFONT
17, rue Marie-Bonaparte
M. Claude BOSSON
30, rue Henri-Regnault
M. et Mme Pierre et Colette BOUSSAND
101, boulevard Sénart
M. et Mme Claude et Nicole BOYNTON
20, rue Gounod
M. Lucien BRAMI
175, boulevard de la République
Mme Dinah BRAMI
4, rue Dailly
M. Georges CASSE
8, rue Michel-Salles
M. René CASTILLE
2, parc de Montretout
M. Gérard COLLETTE
Résidence de l'Adret, Bâtiment B
11, rue Coutureau
Mlle Brigitte COMPAIN-MEFRAY
17, rue Marie-Bonaparte
M. François DELAUNAY
3, rue de l'Hospice
Mme Marie-Madeleine GEY
35, rue du Mont-Valérien
M. Jean-Paul GUYONNET
35, boulevard de la République
M. Arrigo LORENZI
101, boulevard de la République
Mme Nicole MOREL
60, boulevard de la République
Mme Marie-Claire NIDA
153, avenue du Maréchal-Foch
Mme Michèle PHILIP
35, rue du Mont-Valérien
Mme Jacqueline QUILICI
20, rue Gounod

Le Docteur MICLEA annonce
la réouverture de son
Laboratoire d'Analyses
au 175, boulevard de la République
SAINT-CLOUD - Tél. 602.22.11



**La Croix Rouge
est jeune**

CROIX ROUGE FRANÇAISE

175, boulevard de la République - Tél. 602 42.53, 771 88.63

COMITE : 602 42.53, permanences le lundi après-midi et le vendredi matin.

CRECHE FAMILIALE : 771 88.63, de 9 heures à 10 heures tous les jours et de 17 h 30 à 18 h 30 le mercredi.

Dans le numéro précédent nous avons essayé de présenter toutes les activités de la CROIX-ROUGE à Saint-Cloud ainsi que les besoins qui en découlent nécessairement. Nous appelons à nouveau ceux qui souhaitent avoir une action bénévole dans le domaine médico-social. Venez nous aider : plus nous serons nombreux, moins la charge sera lourde pour chacun.

Proposez-nous vos jours ou vos heures disponibles. Merci.

NOS DATES

- COURS D'AUXILIAIRE SANITAIRE :
36 heures de cours - 48 heures de stage hospitalier :
— à partir du 7 février 1978 à 15 h 15 à la clinique du Val d'Or.
- RECYCLAGE POUR LES AUXILIAIRES SANITAIRES :
— à partir du 9 mars.



Photographie prise lors de la Conférence du 8 décembre sur « le nutritionnisme et les erreurs alimentaires »

RAPPELONS QUE...

- COURS DE SECOURISME : 14 cours de 12 heures :
— à partir du lundi 6 mars à 20 h 30 au Centre Social, rue de l'Yser.
- La Croix-Rouge Française de Saint-Cloud projetera le 21 février à 21 h à la M.J.C. (14, rue des Ecoles) un film suivi d'un débat.
- Le 12 février 1978 · élections au Conseil

du Comité de la Croix-Rouge. Les adhérents seuls peuvent voter. Nous les attendons 175, boulevard de la République, le 12 février de 10 heures à 12 h 30.

Pour tous renseignements et inscriptions concernant ces différentes activités, s'adresser au 175, boulevard de la République - Tél. 602 42.53.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INSTITUT DE FORMATION D'ANIMATEURS DE COLLECTIVITES

SESSIONS DE FORMATION :

du 25 février au 5 mars 1978 (vacances de février) ;
du 8 avril au 16 avril 1978,

du 15 au 23 avril 1978 (vacances de Pâques).

Pour tous renseignements, s'adresser à : I.F.A.C. 92 - 22, boulevard de la Paix. 92400 Courbevoie - Tél. 789 20.40.

L'Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités (I.F.A.C. 92) organise des sessions de formation préparant au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.), seul diplôme officiel pour l'encadrement des Centres de Vacances et de Loisirs.

Il est nouvellement installé à Saint-Cloud

M. Gérard GUINARD
ENTRETIEN, REPARÉ, DEPANNE
Machines à calculer ou à écrire toutes marques
Tél. 602 38.88
38, rue Preschez, 92210 Saint-Cloud

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES MÉTIERS DES HAUTS-DE-SEINE

Scrutin du 23 Novembre 1977

CHEFS D'ENTREPRISE	Désignation des catégories	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e
	Nombre d'électeurs inscrits ..	22	21	7	12	19	52	4
	Nombre des votants	7	9	2	5	6	15	0
	A déduire	0	0	0	0	0	1	0
	Reste comme suffrages exprimés Ont obtenus :	7	9	2	5	6	14	0
	CIDUNATI	3	6	1	3	4	8	0
	U.P.A.	4	3	0	2	1	6	0
	Candidature individuelle							
	Charles RESET			1				
	Candidature individuelle							
	David FROHCWAJG					1		
COMPAGNONS	Nombre d'électeurs	5						
	Nombre des votants	1						
	A déduire	1						
	Reste comme suffrages exprimés	0						

Le commissariat de Saint-Cloud rappelle

L'article R 37-3 du Code de la Route stipule que le stationnement alterné des véhicules s'effectue dans les conditions suivantes :

— du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue ;

— du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.

Sauf dispositions contraires arrêtées par l'autorité municipale et dûment signalées, le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 heures.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

	Février 1978	Mars 1978	Avril 1978
ZONE B MONTRETOUT-SUD ..	14-28	14-28	11-26
ZONE C COTEAUX	15	1-15-29	12-27
ZONE D MONTRETOUT-NORD ..	16	2-16-30	13-28
ZONE A CENTRE	17	3-17-31	14-29

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1977

Procès-verbal de la séance du 22 septembre 1977 adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLÈMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITÉS

Monsieur le MAIRE

— signale que la Semaine culturelle, qui s'est déroulée après le dernier Conseil Municipal, s'est très bien passée et en félicite les organisateurs : M. BASSINET et Mme WORBE.

Monsieur CUNY

— fait part de l'organisation d'un service de Conseil Juridique, assuré par un avocat, Maître de RUFFI de PONTEVES, qui recevra le troisième samedi de chaque mois les personnes concernées par la rénovation du Centre. Ce service sera gratuit.
— donne des explications au sujet de l'enquête qui a été faite pour l'îlot compris entre la rue de la Libération et la rue de Rouen afin d'apaiser quelques inquiétudes des habitants de ce quartier du Centre. Il précise qu'aucune décision n'a été prise à cet égard.

Madame BRUNAU

— annonce la fin du chantier du groupe scolaire de la Fouilleuse et sa visite par le Conseil Municipal et quelques personnalités le samedi 26 novembre.

— signale le commencement des travaux concernant le COSEC de la Z.A.C. Fouilleuse pour la fin de l'année, avec quelques modifications afin de permettre l'utilisation dans certaines disciplines par des hancipaés.

— précise que les travaux d'agrandissement de l'école pré-élémentaire du Val d'Or se poursuivent normalement et qu'une subvention du Département vient d'être attribuée pour aider le financement de cette réalisation.

— signale également que l'ancienne salle de judo va être remise en état pour devenir la nouvelle salle de réunions du quartier du Centre.

— annonce enfin l'obtention du permis de construire pour le nouveau Centre Culturel et donne quelques précisions sur cette réalisation avec la maquette à l'appui.

Monsieur VINSON

— fait part du transfert provisoire du Centre de Loisirs de Montretout dans l'ancienne salle de judo

de la rue des Ecoles pendant les travaux de réfection du sol.

— signale l'accident survenu à Mme GERHARDS, Directrice de l'École pré-élémentaire du Centre. Il forme des souhaits de prompt rétablissement à Mme GERHARDS et regrette son absence à la présidence des élections des comités de Parents du 5 novembre.

Docteur ARNAUD

— évoque la situation actuelle des logements I.L.N. à loyers plafonnés de la Fouilleuse et de l'immeuble H.L.M. construit dans la zone de rénovation.

— fait état des besoins en matière de crèche et halte-garderie. Signale qu'une réunion a eu lieu pour examiner les diverses solutions souhaitables pour satisfaire les demandes.

— fait le compte rendu de la réunion concernant l'emploi des jeunes à Saint-Cloud que le Maire a organisée le 24 octobre dernier. Cette réunion a permis de régler quelques cas individuels. Elle sera à renouveler.

Monsieur JONKA

— signale que l'enquête menée par le Cabinet GUIGNARD sur la « Qualité de la vie » dans le quartier des Coteaux se déroule dans de bonnes conditions.

— à une question de M. le Maire à propos de la durée des travaux de réfection de la rue des Gate-Ceps, répond qu'ils seront terminés vers la mi-décembre.

Monsieur ROCHICCIOLI

— fait part du récent retour des classes transplantées de Tamié et Saint-Brévin et signale qu'elles se sont déroulées à la satisfaction de tous : enseignants, parents et enfants.

— annonce l'ouverture de la nouvelle salle de judo qui fonctionne de façon satisfaisante.

— indique que la réunion consacrée aux colonies de juillet et août à Tamié a eu lieu le samedi 24 septembre avec une centaine de participants.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE
dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil
Municipal (loi du 31 décembre 1970)

Monsieur le MAIRE fait approuver par le Conseil Municipal les décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs.
Il s'agit notamment de la signature de divers

contrats, de la vente de véhicules automobiles, règlement de frais et honoraires de notaire, signatures de conventions et révision du montant d'une subvention.

DELIBERATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

— VU l'avis favorable de Monsieur le Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,

— DECIDE de mettre en recouvrement un produit de 2 500 000 F pour la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 1978, ce qui marque une augmentation d'environ 12 % par rapport au produit attendu en 1977.

— AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié d'acquisition gratuite d'une Halte-Garderie située 3, avenue de Fouilleuse et

DEMANDE à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine de déclarer d'utilité publique cette acquisition gratuite en vue de l'exonération de toute perception au profit du Trésor Public (Art. L 331.4 du Code des Communes).

— APPROUVE le programme 1978 de modernisation de l'éclairage public.

— ADOPTE le projet d'installation de deux parcs de stationnement pour « deux roues légers » aux abords de la gare Saint-Cloud - Montretout.

ACCEPTTE que la commune assure la maîtrise d'ouvrage et

S'ENGAGE à assurer l'entretien de ces deux abris-abris.

— AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à une adjudication restreinte pour les travaux d'entretien et de grosses réparations des voies communales pour la période de 1978-1979-1980 et

ADOPTE le Cahier des Charges Administratives Particulières pour cette même période.

— DECIDE par 25 voix pour et 2 contre,

— d'acquérir la passerelle provisoire d'accès au Parc de Saint-Cloud à partir de la rue du Commandant Lareinty pour la somme de 50 000 F.

— de régler avec la S.N.C.F. et l'Administration des Affaires Culturelles par des conventions séparées le principe du maintien de cette passerelle au-dessus des voies S.N.C.F. et à l'entrée du Parc de Saint-Cloud.

— AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

A L'UNANIMITE,

— PROCEDE à l'élection de M. Michel GUAY en qualité de membre du Conseil d'Administration du C.E.S. Gounod représentant le Conseil Municipal.

— DECIDE d'accorder à partir du 1^{er} janvier 1977 aux agents communaux les avantages qui figurent dans la circulaire de la fonction publique n° 1285 du 21 avril 1977.

— DECIDE de fixer, avec effet du 1^{er} décembre 1977, la participation aux frais de séjours des groupes agréés et familles du personnel communal et enseignant dans les centres communaux fonctionnant en province.

— DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser auprès de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales un emprunt de 250 000 F pour financer des travaux de voirie et d'éclairage public.

— Démission de Mme BRUNAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme BRUNAU, Maire-Adjoint chargé des travaux, a demandé à être déchargée de ses fonctions. Il la remercie du travail exceptionnel qu'elle a accompli dans le cadre de ses attributions.

Il annonce que M. JONKA, Maire-Adjoint, sera chargé des fonctions précédemment détenues par Mme BRUNAU.

Il sera procédé à l'élection d'un nouvel adjoint lors de la séance du Conseil Municipal, le 15 décembre.

— Deuil

Monsieur le Maire fait part du décès accidentel du fils de M. FINEL, Maire de Lessay (Manche) commune filleule de Saint-Cloud.

— Caisse des Ecoles

Monsieur VINSON, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement, rappelle aux Conseillers Municipaux qu'il leur a adressé, pour avis, le projet de nouveaux statuts de la Caisse des Ecoles. Il sollicite leurs observations sur ce texte.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1977

Le procès-verbal de la séance du 3 novembre 1977 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS sur les problèmes de politique municipale et sur leurs activités. — Comptes rendus des Comités de quartiers et des réunions extra-municipales

Monsieur FOURCADE, Maire :

— présente brièvement les projets de **Budget Pritif** :

- du **Conseil Régional de l'Île-de-France**, qui s'équilibre à plus de **2 milliards de francs**, nécessitant une augmentation de la Taxe spéciale d'Équipement de 14,4 % par rapport à 1977. L'effort principal du Conseil Régional porte sur les transports publics.
- du **Conseil Général des Hauts-de-Seine** qui s'équilibre à **1 milliard 400 millions de francs**, par une augmentation de 10,90 % des recettes fiscales directes départementales. L'essentiel des dépenses concerne le fonctionnement et porte sur la voirie départementale et l'aide sociale.

Monsieur BASSINET, (Affaires culturelles)

— rappelle que les associations clodoaldiennes, en collaboration avec la Mairie, éditent chaque mois, leur « bulletin vert » qui donne le calendrier des manifestations culturelles.

— informe le Conseil Municipal de la Convention passée avec l'orchestre Jean-François PAILLARD qui, en échange des possibilités de répétition en salles municipales, donnera deux concerts gratuits annuels, et assurera des séances d'initiation musicale, dans l'auditorium de l'École Normale Supérieure, pour les enfants des écoles de la Ville.

— annonce la tenue, samedi 17 décembre, de l'Assemblée générale de la Maison des Jeunes et de la Culture.

— passe la parole aux Délégués des **trois Comités de Quartiers** qui se sont réunis depuis la dernière session du **Conseil Municipal** :

- **M. VOIZARD**, pour le Quartier N° 6 (Pasteur-Magenta) réuni le 17 novembre.
- **M. MAROSELLI**, pour le Quartier N° 2 (Centre) réuni le 24 novembre.
- **Mme OLIVIER**, pour le Quartier N° 3 (Coteaux-18 juin) réuni le 8 décembre.

Monsieur CUNY, (Urbanisme)

— évoque le projet de création du **Centre Commercial Foch - République**, bloqué par suite de l'annulation de la Z.A.C. et du Permis de construire. Il ne semble pas qu'il y ait une solution immédiate pour débloquer la situation.

— annonce l'étude d'une modification du **Plan d'Occupation des Sols**, qu'il soumettra au groupe de Travail puis au Conseil Municipal, et qui aura pour objectifs :

- de favoriser l'implantation de **COMMERCES** et d'entreprises **ARTISANALES** à Saint-Cloud.
- de limiter la hauteur des immeubles.

Monsieur VINSON (Enseignement)

— fait le point sur l'Élection, le 5 novembre, des Comités de Parents, qui ont mobilisé, pour les 8

écoles élémentaires et pré-élémentaires de Saint-Cloud, 170 candidats, dont 80 ont été élus.

— passe la parole à **Mme OLIVIER** pour le rapport de la Commission Extra-Municipale d'ENSEIGNEMENT, réunie le 14 novembre. Cette réunion traita en particulier du projet de restructuration de l'École du Centre.

M. le Docteur ARNAUD (Affaires sociales)

— annonce la livraison prochaine de l'immeuble à « loyer plafonné » de la Fouilleuse, et donne la grille de répartition des logements.

— évoque la fermeture d'une entreprise, dont le siège est à Saint-Cloud, et l'action menée par le Bureau d'Aide Sociale pour aider à la réinsertion des Clodoaldiens licenciés.

— signale la distribution de **COLIS DE NOËL** :

- 650 par le B.A.S. aux Personnes Agées,
- 275 par M. ANTONAT, aux vieillards les plus défavorisés,
- 26 aux jeunes Clodoaldiens effectuant leur Service National.

— annonce que la Fête de Noël des Personnes Agées se tiendra, lundi 19 décembre à 14 heures, à l'école allemande. Grâce à un don du Club de Bridge, chaque participant se verra remettre un cadeau.

— rappelle que le B.A.S. organise un séjour de vacances en Roussillon pour les Personnes Agées. 100 personnes s'étant inscrites pour 45 places, le B.A.S. envisage un 2^e séjour en automne.

— passe la parole à **M. HAINQUE**, Rapporteur de la Commission Extra-Municipale des Affaires Sociales, qui rend compte de la réunion du 21 novembre, portant sur l'hébergement des jeunes enfants (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants).

Monsieur JONKA (Travaux)

— informe le Conseil Municipal de la désignation de Saint-Cloud comme « Commune correspondante » de la Prévention routière.

Monsieur ROCHICCIOLI (Jeunesse et Sports)

— fait le point sur les « **classes transplantées** » et rend compte de la réunion qui s'est tenue à l'issue des séjours de Tamié et Saint-Brévin.

— en matière de Sport, évoque l'inauguration de la Salle de JUDO/AIKIDO installée au C.E.S. Gounod. La réunion du **Comité de Liaison Commerçants/Consommateurs** s'est tenue le 30 novembre. **M. GUAY**, Président de ce Comité et Délégué du Conseil Municipal, en fait le compte rendu.

— Une journée d'étude portant sur la « **CONSULTATION NATIONALE DES JEUNES** », lancée à l'initiative de M. le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, s'est tenue le 10-11-77 à la Préfecture de Nanterre.

M. LEYMARIE, qui représentait la Ville de Saint-Cloud à cette journée d'étude, énumère les principaux thèmes abordés.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE
dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil
Municipal (loi du 31 décembre 1970)

Le Conseil Municipal approuve les décisions prises par le Maire, dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée. Depuis le dernier Conseil Municipal, le Maire a signé 5 conventions portant sur des affaires diverses.

DELIBERATIONS

— LE CONSEIL MUNICIPAL par 16 voix et 11 bulletins blancs élit **Mme Nicole FAUQUENOT**, en qualité de 8^e Adjoint.

Le tableau des Adjoints, à la suite de la démission de Mme BRUNAU et de l'élection de Mme FAUQUENOT, s'établit ainsi :

- 1^{er} : M. BASSINET (Personnel, Affaires Culturelles)
- 2^e : M. CUNY (Urbanisme)
- 3^e : M. LE LUHANDRE (Finances, Contentieux)
- 4^e : M. VINSON (Enseignement)
- 5^e : Docteur ARNAUD (Affaires Sociales)
- 6^e : M. JONKA (Travaux)
- 7^e : M. ROCHICCIOLI (Sports et Jeunesse)
- 8^e : Mme FAUQUENOT (Qualité de la vie)

— ADOPTE à l'unanimité le **DEUXIEME PLAN D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS**, qui s'étend sur six années (1978-1983), s'élève à **51 millions de francs**, comporte **18 opérations** groupées en **8 chapitres** :

I. - Acquisitions foncières pour équipements collectifs et constructions de logements sociaux	6 000 000 F
II. - Equipement sanitaire et social	6 250 000 F
III. - Voirie et espaces verts ..	8 800 000 F
IV. - Equipement scolaire et périscolaire	6 900 000 F
V. - Equipement sportif	1 850 000 F
VI. - Equipement culturel	7 300 000 F
VII. - Equipements nationaux et départementaux	400 000 F
VIII. - Remboursement de la dette	13 500 000 F

— CONFIRME unanimement, l'exercice du droit de préemption sur la **propriété située 154, rue de Tennerolles et 52, rue de la Porte-Jaune**, d'une superficie de 3 542 m², au prix de 2 180 000 F.

— APPROUVE à l'unanimité la modification du passage de l'opération de **renovation du Centre** et l'introduction d'une **phase 1 bis** se traduisant par une accélération de procédure dans le secteur compris entre la rue de la Libération, la rue de Rouen et la place Deville.

— DECIDE par 26 voix contre 1, de porter à **360 F l'an le droit de licence** des débits de boissons, à compter du 1^{er} janvier 1978.

— DECIDE à l'unanimité, le **relèvement** à compter du 1^{er} janvier 1978, **des concessions et divers droits** perçus par la ville **dans le cimetière communal** :

— ADOPTE, à l'unanimité, le projet de réfection de la **rue du Commandant-Lareinty**, et autorise le lancement d'un appel d'offres restreint pour la réalisation de ces travaux.

— AUTORISE unanimement le Maire à passer un **marché d'Ingénierie** avec la SUABLA pour la réalisation de l'ENSEMBLE CULTUREL.

— ADOPTE, à l'unanimité, le projet de construction du **gymnase COSEC de la Fouilleuse** et autorise la passation des marchés d'Ingénierie et de Travaux.

— ACCEPTE, unanimement, le **jugement rendu le 27 mai 1977 par le Tribunal Administratif de Paris**, dans l'affaire de l'ensemble sportif municipal. L'indemnité due à la Ville par les constructeurs s'élève à 183 257,30 F.

— ADOPTE, par 25 voix et 2 abstentions, le **relèvement** à compter du 1^{er} janvier 1978, **des tarifs d'entrée à la piscine et de location des tennis des Turneroches**.

— APPROUVE, à l'unanimité, le programme d'utilisation des **Tennis du C.E.S. Gounod** en dehors des heures scolaires, et fixe le prix de location du court à 12 F l'heure.

— ADOPTE unanimement, avec effet du 1^{er} janvier 1976, les taux fixés par arrêté ministériel du 19 août 1977 pour la **Prime spéciale d'Installation** due à certains agents communaux.

— EMET un avis favorable à la prise d'un arrêté du Maire conférant à **M. Georges NEVEU** le titre de Directeur Honoraire des Services Techniques.

QUESTIONS DIVERSES

— Par suite de son élection comme 8^e Adjoint, Mme FAUQUENOT sera remplacée dans ses fonctions de Déléguée de Quartier.

— Le prochain **CONSEIL MUNICIPAL** aura lieu le : **26 JANVIER 1978**.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 0 heure 10.

CARNET

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 24 mai 1977

Au titre du Ministère de la Défense

Chevalier :

— M. François PINGUET, 26, avenue Clodoald.

Décret du 29 novembre 1977

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances

Chevaliers :

- M. Léon BELHACHE, 15, parc de Béarn.
- M. Roger CORNELIS, 187, boulevard de la République.
- M. Gérard ESKENAZI, 4, allée Florent-Schmitt.
- M. Alain MAURIC, 112, boulevard de la République.

Au titre du Ministère de l'Equipement
et de l'Aménagement du Territoire

Chevalier :

— Mme Françoise OLIVIER, 44, quai Carnot.

Au titre du Ministère de l'Education

Chevalier :

— Mlle Georgette AVELINE, 105, rue Sévin-Vincent.

Au titre du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

Chevaliers :

- M. Pierre FORT, 15 ter, avenue Clodoald.
- M. Marceau PETIT, 124, boulevard de la République.

Au titre du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

Chevalier :

— Mme Jehanne ARNAUD, 187, boulevard de la République.

MERITE AGRICOLE

Arrêté du 6 juillet 1977 du Ministre de l'Agriculture

Commandeur :

— M. Raymond BREJOUX, 26, parc de la Bérengère.

MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 14 juillet 1977

du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

Or :

- M. Jacques DUPUY, 19, parc de Béarn.
- M. Henri MICHEL, 9, avenue Duval-le-Camus.

Argent :

— M. Constantin LOUGOVOY, 21, avenue de la Pommeraie.

Bronze :

- M. Albert LEYMARIE, 1, rue du Pierrier.
 - M. Jean-Claude OLIVIER, 3, rue des Villarmains.
- MEDAILLE DE VERMEIL DE LA VILLE DE PARIS**
- Mme Max HYMANS, 44, rue Tahère.

Les Clodoaldiens qui viennent d'être nommés dans un Ordre National et dont les noms ne figurent pas dans le Carnet ne font pas l'objet d'un oubli.

Nous ne pouvons, en effet, procéder à l'insertion qu'après l'avoir vu mentionné dans le « Journal Officiel ».

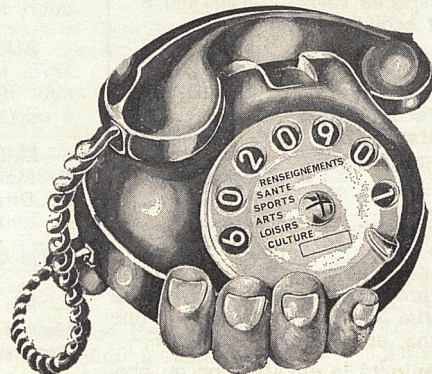


Ville de Saint-Cloud

SOYEZ AU COURANT

DE CE QUI SE PASSE DANS VOTRE VILLE

appelez le **602.09.01** 24 h sur 24



INFORMATIONS MUNICIPALES TÉLÉPHONÉES

ETAT CIVIL

DU 5 OCTOBRE AU 7 DÉCEMBRE 1977

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Guillaume Benski - Eric Penloup - Catherine Newey - Khadija Boukmali - Gwenaëlle Gatier - Maylis Dugachard - Domingos da Fonseca - Jérôme Pitoun - Souleymane Samassa - Pierre Bustamante - Coralie Fabre - Louis Federspiel - Hélène Bories - Eric Joulia - Maxime Cessieux - Valérie Giustiniani - Charlie Peres - Laure de Courson de la Villeneuve - Serge Desneux - Leuka Kruger - Marc Laplagne - Béatrice Breart - Maud Courtin - Jean-Baptiste Galgaro - Charlotte Schmitt - Stéphanie Carrot - Sophie Eyraud - Alexandra Tuil - Paul Martinez - Mélanie Fourmy - Murièle Asseraf - Astrid Boyaval - Emmanuel Hodonou - Nicolas Worth - Guillaume Sabot de Meaussé - Sylvie Briquet - Luisa Fernandes - Alexandre Vino - Karène Pléau - Marie-Dominique Payen de la Garanderie - Benoît Lacaze - Anne-Laure Gaillard - Eric Dutu - Elodie Bernardeau - Albert Schweitzer - Nelly Gomes - Clémence Pinot Périgord de Villechenon - Céline Konnert - Mathieu Mandeix - Steffie Becker - Véronique Garcia - Nicolas Binder.

MARIAGES

Laurent Voillemot et Isabelle Poitevin - Eric Hispard et Anne Jaquin - Teodoro Herrera Garcia et Maria-Monserrat Martin Carreto - Samuel Thobois et Anne de Félice - Alain Legrand et Micheline Nedjar - Bruno Pabst et Emmanuelle Alleaume - Nabil Abouzeid et Myriam Colombier - Jean-François Touillaud et Françoise Bret - Charles Nedjar et Patricia Burban - Maatouk Madar et Dany Kamkhadji dit Camhaji - Patrick Martin et Laurence Lani - Jean-Jacques Gallois et Catherine Guillo - Gérard Fortin et Katheline Weberspiel - Patrice de Place et Anna Juhlin - Jean-Pierre Brochant et Patricia Hiquet - Mario Montel et Laurence Hugon - Gilles Letey et Marie-Christine Galvin - Claude Pageix et Jeanine Boyer - Alain Jeneveau et Michèle Jacquet - Pascal Sénéchal-Chevalier et Christine Savary - Marc Lanieppe et Marie-Annick Lecat - Christian Hiribarrondo et Catherine Hervé - Jean-Jacques Goujeau et Dominique Chaffiot - Claude Le Lann et Christine Fouquier - Pierre Richard et Evelyne Petitjean - Gaston Cardon et Marie-Jeanne Jacquemard - Gérard Gerech et Joëlle Brallet.

DÉCÈS

Lucienne Pouthier, Vve Buhot - Marie Louise Perroncel, Vve Galland - Simonne Dumas, ép. Perrot - Emile Fleury - Roger Muel - François Gaillard - Eugénie Parant, Vve Thomas - Luiz de Mesquita Azevedo - Etienne Malichecq - Henri Neveux - Maximilien Buffenoir - Georges Martin - Marguerite Compain, ép. Larson - Léon Vitry - André Sannier - Marie-Louise Ducongé, Vve Viguier - Axelle Viallet - Louis Trioli - Yves Montel - Alexandrine Chassang, Vve Coquet - Marie Poupon, Vve Mary - Charles Jacquemin - Berthe Brunaux, Vve Leblond - Ihoua Brami - Marie Rouhaut, Vve Gaillard - Roger Rech - Bernadette Berge, ép. Rubio - Marceline Goret, Vve Fournier - Suzanne Bougeat, Vve Grange - Jacques Dohy - Gustave Pincebourde - Madgeleine Delbeke, Vve Pion - Lina Orsi, ép. Marchionneschi - Jean Courroussé - Grâce Sapère, Vve Giglio - Jacques Rodier - Gérard Lamy - Louis Guerlain - Angèle Couen, Vve Collas - Anne Loiseau, Vve Mouturat.

Enfin !
une serrurerie
à SAINT-CLOUD

DEPANN'CLÉS 92



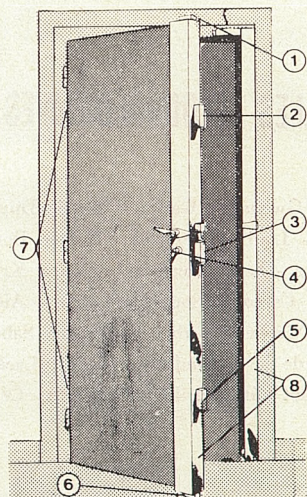
- OUVERTURE
DE PORTES
- POSE DE
SERRURES
- BLINDAGE DE PORTES
- CLES TOUS MODELES

DÉPANNAGE

JOUR ET NUIT

602 99.99

210, boulevard
de la République
92210 SAINT-CLOUD



grand luxe

à petits prix

LA GOUNODIÈRE

52, RUE GOUNOD, 92210 SAINT-CLOUD

(Lanvin, Givenchy, G. Laroche, etc.)
en solde permanent

ouvert : 14 h 30 à 19 h 30 ou sur R.V.

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29

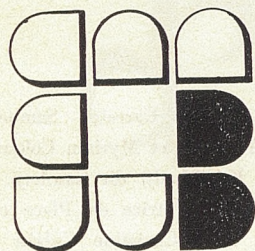
DSP

INTERIM

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE
☎ 602 42.39

140 Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone

602 09.01

24 heures sur 24

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

CRÊPERIE

PAPAGENO

CREPES - GLACES

9, RUE GASTON-LATOUCHE
SAINT-CLOUD - Tél. 602 19.80

Bois et Menuiserie de Montretout

Ets **ROTHE** Tél. 771 83.57

Bois au détail

DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES
MOULURES - TASSEaux - PLACARDS KZ

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

LE CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

5, rue de Garches, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 64.33 et 602 80.27

(Association Culturelle - Loi de 1901)

- DISPENSE des cours de langues
— Anglais
— Allemand
— Français pour étrangers
- ACCUEILLE les tout petits
au Jardin d'Enfants Montessori
- REUNIT les enfants de 5 à 12 ans au Mini-Club
(Initiation à l'étude
d'une langue étrangère)
- ORGANISE des « Rencontres Internationales »
(Rencontres amicales
avec des familles étrangères)
- PROPOSE différentes activités culturelles
Visites-Conférences
Voyages - Séjour à l'étranger

MYSTERE 10

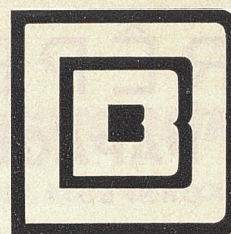
FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

PRET A PORTER

“ REYMA ”

vous présente sa nouvelle collection
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas
602 55.21



Jeanine Rosset
Christine Rosset

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES
DANSE MODERNE, JAZZ
GYMNASTIQUE - RELAXATION

Cours pour enfants

Garçons et filles
Etudiants - Adultes
Personnes âgées

Tél. 602 20.37

82, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOGRAPHE

**PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE**

**INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS**

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H U E T s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

A Saint-Cloud depuis 1922

R. J. TRODÉ et Cie

Administrateurs de Biens C.N.A.B.

Gestion d'immeubles et d'appartements
Syndicats de copropriété

23, rue d'Orléans - Saint-Cloud - 602 05.70 et 71

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Saint-Cloud PLOMBERIE

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

28, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 04.16

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Tél. 602 46.25
602 98.12

VOLVO DAF LANCIA

British Leyland

Austin - Morris - Triumph - Rover - Jaguar

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

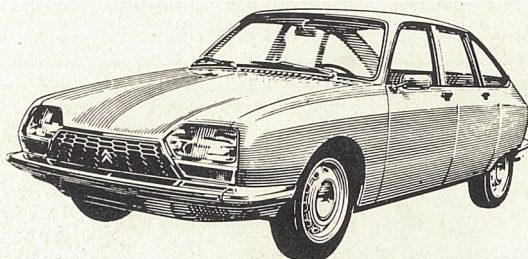
Station-Service - Lavage - Graissage

ACHAT VOITURES D'OCCASION VENTE

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels

PROFITEZ DU SIEGE SOCIAL NATIONAL DU GROUPE DANS VOTRE CANTON POUR VOUS ADRESSER EXCEPTIONNELLEMENT ET DIRECTEMENT A NOS SERVICES CENTRAUX TANT EN MATIERE DE TAPIS ET MOQUETTES QU'EN MATIERE DE DECORATION, TISSUS D'AMEUBLEMENT, TENTURES MURALES, VOILAGES ET TOUS REVETEMENTS DE SOL ET MUR. DE PLUS, TOUS LES TAPIS D'ORIENT ET D'EXTREME-ORIENT QUE LE GROUPE IMPORTE ET DIFFUSE PAR SES 50 MAGASINS REPARTIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL SONT TOUS PREALABLEMENT EXPERTISES ET ESTAMPILLES A SAINT-CLOUD ET VOUS POUVEZ, AVANT REPARTITION, CHOISIR LES PLUS BELLES PIECES AVEC CONDITIONS SPECIALES.

5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02